

66810, Basses-Alpes : 1910.

Ministère
de l'Intérieur.

République Française.

Direction
du Personnel
en de la Comptabilité.
SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

2^e Bureau.

Paris, le

7 SEPT 1910

190

Monsieur le Président,

En suite de la vérification des pouvoirs
de M. Michel ... élu sénateur
le 28 août 1910 dans le département
des Basses Alpes j'ai l'honneur de vous
transmettre les documents ci-après désignés :

1^o — Le tableau indiquant les résultats
de l'élection des délégués en suppléants,
dressé en exécution de l'article 6 de la loi du
2 juillet 1875;

2^o — La liste des électeurs sénatoriaux par
ordre alphabétique, dressée en exécution de
l'art. 9 de la même loi;

3^o — La liste d'enregistrement divisée en 3 cahiers distincts;

4^o — Les feuilles de pointage au nombre de 12 ;

5^o — Le procès verbal des opérations électorales;

6^o — La notice du candidat élu.

300-12-1905.

Je vous serai reconnaissant, Monsieur le
Président, de vouloir bien me faire accuser —
réception du présent ensoi.

Agreez, Monsieur le Président, l'assurance de ma
haute considération.

Pour le Président du Conseil
Ministre de l'Intérieur et des Outres-mer :
Le Conseiller d'Etat Directeur du Cabinet

André Léon

Monsieur le Président du Sénat.

66810, Basses-otter : 1910.

Ministère
de l'Intérieur.

République Française.

Direction
du Personnel
et de la Comptabilité.
SECTION GÉNÉRALE

2^e Bureau.

Paris, le 7 SEPT 1910 190

Monsieur le Président,

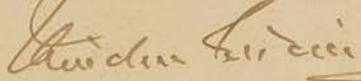
En suite de la vérification des pouvoirs
de M^{me} Michel élu sénateur
le 28 août 1910 dans le département
des Basses Alpes j'ai l'honneur de vous
transmettre les documents ci-après désignés :

- 1° — Le tableau indiquant les résultats
de l'élection des délégués en suppléants,
dressé en exécution de l'article 6 de la loi du
2 Août 1875;
- 2° — La liste des électeurs sénatoriaux par
ordre alphabétique, dressée en exécution de
l'art. 9 de la même loi;
- 3° — La liste d'emargement divisée en 3 cahiers distincts;
- 4° — Les feuilles de pointage au nombre de 12 ;
- 5° — Le procès verbal des opérations électorales;
- 6° — La notice du candidat élu.

Je vous serai reconnaissant, Monsieur le
Président, de vouloir bien me faire accuser —
réception du présent envoi.

Agréez, Monsieur le Président, l'assurance de ma
haute considération.

Pour le Président du Conseil
Ministre de l'Intérieur et des Cultes
Le Conseiller d'Etat Directeur du Cabinet



Monsieur le Président du Sénat.

Département des Basses-Alpes

MODÈLE N° 8 bis

MEMBRE DU SÉNAT.

Élu le 28 Août 1910

(~~2^e~~ tour de scrutin.)

Nombre des électeurs inscrits.....	418
Nombre des votants	414
Nombre des suffrages exprimés	413

CANDIDAT PROCLAMÉ.

Nom : Michel

Prénoms : Henri

Qualification, profession, etc. : Avocat

Date de la naissance : 27 Janvier 1857

Nombre des suffrages obtenus par le candidat élu 359

Les autres suffrages se sont répartis entre :

M. Malon Jean Baptiste	135
M. Mac addaras	15
M. Fruchier Raul	3
M. Aubergier	1
Divers, bulletins nuls ou voix perdues.....	1

TOTAL ÉGAL au nombre des bulletins trouvés dans l'urne.

414

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(MODÈLE N° 8.)

(EXÉCUTION DES LOIS DES 2 AOÛT 1875 ET 9 DÉCEMBRE 1884.)

PROCÈS-VERBAL des opérations du collège électoral réuni le 28 août 1910,
à Digne, pour élire un sénateur.

(1) Nom et prénoms du président du collège. — Président ou vice-président ou juge le plus ancien.

L'an mil neuf cent dix nous (1) Emile Beinet du tribunal de première instance de Digne rendu dans la salle de la Cour d'Assises local désigné pour la réunion du collège électoral du département des Basses-Alpes convoqué en vertu du décret du 15 juillet 1910 à l'effet d'élire un sénateur.

Les portes de la salle ont été ouvertes à huit heures du matin et les électeurs ont été immédiatement introduits.

Nous avons alors appelé à siéger au bureau, comme étant les deux plus âgés et les deux plus jeunes des électeurs présents, sachant lire et écrire :

M. Rignol Marcelin (conseiller d'arrondissement), né le 17 novembre 1865
M. Amielh Léon (délégué de Barles), né le 13 novembre 1866
M. Michel Paul (id d'Entrevaux), né le 15 octobre 1875
M. de Courtôis Pierre (Conseiller général), né le 28 novembre 1878

Le bureau, ainsi constitué, a choisi pour secrétaire M. Sola Paul, délégué de Digne (né le 29 juin 1876), électeur.

Les pièces suivantes ont été déposées sur le bureau :

1^o Le texte de la loi du 9 décembre 1884, portant modification aux lois sur l'organisation du sénat et les élections des sénateurs.

2^o Le texte de la loi organique du 2 août 1875, sur l'élection des sénateurs modifiée par la loi du 9 décembre 1884;

3^o Le règlement d'administration publique du 26 décembre 1875, fixant le mode de payement de l'indemnité de déplacement allouée aux délégués des conseils municipaux, ainsi qu'un exemplaire du tableau des distances;

4^o Le texte du décret de convocation ci-dessus visé;

5^o Le texte des décrets organique et réglementaire du 2 février 1852;

6^o Les instructions ministrielles sur la tenue de l'assemblée électorale;

7^o Le tableau indiquant les résultats de l'élection des délégués et des suppléants dressé en exécution de l'article 6 de la loi du 2 août 1875;

8^o La liste des électeurs sénatoriaux par ordre alphabétique, dressée en exécution de l'article 9 de la même loi,

¹⁾ Ce paragraphe devra être supprimé si le collège ne comprend pas au moins 200 électeurs.

Le bureau a ensuite réparti les électeurs, par ordre alphabétique, en *Trois* sections de vote, de la manière suivante ⁽¹⁾ :

1 ^{re} Section, de la lettre	A	à la lettre E	— 143	électeurs.
2 ^e Section,	F	— M	— 148	—
3 ^e Section,	N	— Z	— 127	—
4 ^e Section,	—	—	—	—
5 ^e Section,	—	—	—	—
6 ^e Section,	—	—	—	—
7 ^e Section,	—	—	—	—
8 ^e Section,	—	—	—	—
9 ^e Section,	—	—	—	—
10 ^e Section,	—	—	—	—

Des tables ont été installées dans la salle du vote pour chacune des sections.

Le bureau du collège a désigné comme présidents et scrutateurs de ces sections les électeurs dont les noms suivent :

⁽²⁾ Indiquer les noms et prénoms les présidents et scrutateurs.

1 ^{re} SECTION	Président	M. Chaumeton Marcel, délégué de Manosque, 2 ^{9^e} 1872
	Scruteurs	M. Gaubert Jean, délégué de Manosque, né le 10 8 ^e 1838
2 ^e SECTION	Président	M. Carbonel Paul, délégué de Manosque, né le 23 février 1868
	Scruteurs	M. Ostoin Philippe, délégué de Reynier, né le 26 juin 1871
3 ^e SECTION	Président	M. Marcaud Eugène, délégué d'Edelangeon, né le 20 7 ^e 1882
	Scruteurs	M. Magnier Georges Conseiller général né le 15 7 ^e 1842
4 ^e SECTION	Président	M. Bautin J ⁿ délégué de Sausset, né le 22 Août 1841
	Scruteurs	M. Martel Léon délégué d'Autrans né le 4 Août 1866
5 ^e SECTION	Président	M. Caire Honoré Conseiller d'Arrondissement né le 21 8 ^e 1867
	Scruteurs	M. Hallez Alphonse Conseiller d'Arrondissement né le 2 Août 1873
	Président	M. Barneaud Ernest délégué de la Breda né le 19 Juin 1871
	Scruteurs	M. Jourdan Gustave délégué de Digne, né le 19 Juin 1874
	Président	M. Combe Camille Conseiller d'Arrondissement né le 2 Août 1866
	Scruteurs	M. Cheillan Paul délégué de Digne, né le 6 Avril 1876
	Président	M. Goujon Elie délégué de Vergons, né le 8 Juillet 1892
	Scruteurs	M.
	Président	M.
	Scruteurs	M.
	Président	M.
	Scruteurs	M.

6 ^e SECTION	Président	M.
	Scrutateurs	M. M. M. M.
7 ^e SECTION	Président	M.
	Scrutateurs	M. M. M. M.
8 ^e SECTION	Président	M. M.
	Scrutateurs	M. M. M. M.
9 ^e SECTION	Président	M.
	Scrutateurs	M. M. M. M.
10 ^e SECTION	Président	M.
	Scrutateurs	M. M. M. M.

Le président du collège, après avoir rappelé que le nombre des sénateurs à élire est de nn, a déclaré le scrutin ouvert.

Les électeurs se sont rendus, suivant l'ordre alphabétique de leurs noms, aux sections de vote qui leur étaient respectivement assignées.

Le président de chacune des sections avait préalablement ouvert la boîte de scrutin et, après avoir constaté, en présence des électeurs, qu'elle ne renfermait aucun bulletin il avait remis une des clefs au plus âgé des scrutateurs et gardé l'autre.

Tous les électeurs ont apporté leur bulletin préparé en dehors de la salle du vote.

Ils l'ont remis fermé au président, qui, après s'être assuré qu'il n'en contenait pas d'autre, l'a déposé dans l'urne.

Un des scrutateurs a constaté le vote de l'électeur sur la lettre de convocation que celui-ci lui a remise, soit au moyen d'une signature, soit au moyen de la déchirure d'un des coins de la lettre⁽¹⁾.

Deux autres scrutateurs ont tenu les listes d'émarquements qui avaient été mises, en double, à la disposition des bureaux de sections.

Les bureaux de sections n'ont admis à prendre part au scrutin que les électeurs portés sur la liste; lorsqu'un suppléant qui n'était pas personnellement inscrit s'est présenté, ils en ont référé au bureau du collège, qui a décidé s'il devait être admis au lieu et place du délégué. Le nom du suppléant a, dans ce cas, été ajouté sur la liste en regard du nom du délégué, avec mention de la décision du bureau.

(1) La constatation des votes pour les délégués et les suppléants doit toujours avoir lieu par une signature apposée au recto de la lettre de convocation.

Trois membres au moins ont toujours été présents à chaque table de vote et au bureau du collège.

Le scrutin a été clos à midi.

Les membres des bureaux de sections, après avoir arrêté les listes d'émargements et y avoir constaté, en toutes lettres, le nombre des votants, les ont remises, avec les boîtes de scrutin, au bureau du collège électoral.

Ce bureau a ouvert les boîtes une à une et a compté les bulletins, en comparant le nombre de ces bulletins avec celui des émargements.

Cette vérification a donné les résultats suivants :

	NOMBRE des votants d'après la liste d'émargements.	NOMBRE de bulletins trouvés dans l'urne.	NOMBRE DE BULLETINS	
			en plus.	en moins.
1 ^{re} Section.....	143	143		
2 ^e <i>idem</i>	145	145		
3 ^e <i>idem</i>	126	126		
4 ^e <i>idem</i>				
5 ^e <i>idem</i>				
6 ^e <i>idem</i>				
7 ^e <i>idem</i>				
8 ^e <i>idem</i>				
9 ^e <i>idem</i>				
10 ^e <i>idem</i>				
TOTAUX.....		414	414	

Les bulletins contenus dans chaque boîte ont été ensuite remis aux bureaux de sections qui les avaient reçus; ils en ont opéré le dépouillement de la manière suivante :

A chaque table, un des scrutateurs a ouvert les bulletins et, après en avoir lu le contenu à haute voix, l'a passé à un de ses collègues. Deux autres scrutateurs ont inscrit simultanément les suffrages obtenus par les candidats sur des feuilles préparées à l'avance.

Les membres du bureau du collège et les présidents des sections ont surveillé l'opération sous les yeux des électeurs, les tables ayant été disposées de façon à ce que ceux-ci pussent circuler alentour.

Les bulletins nuls ou douteux n'ont pas été compris dans le dépouillement. Ils ont été réservés pour être soumis à la décision du bureau du collège.

Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.

	NOMBRE DE BULLETINS remis à la section.			NOMBRE DE BULLETINS comptés dans le dépouillement.			NOMBRE DE BULLETINS réservés à la décision du bureau du collège.			NOMBRE DE SUFFRAGES ATTRIBUÉS À			
1 ^{re} Section	443	443	"	48	30	8	15	9	14	13	3	3	M.
2 ^e idem	145	145	"	47	22	13	16	8	10	19	7	8	
3 ^e idem	126	126	"	38	34	11	19	3	7	10	4	"	
4 ^e idem													
5 ^e idem													
6 ^e idem													
7 ^e idem													
8 ^e idem													
9 ^e idem													
10 ^e idem													
TOTAUX.....	414	414	"	183	86	32	50	20	31	42	14	6	

Les listes de pointage arrêtées et signées par le président et les scrutateurs des sections de vote ont été apportées avec tous les bulletins au bureau du collège.

Le bureau a ensuite statué sur les bulletins réservés et arrêté ainsi qu'il suit le résultat du scrutin :

Nombre d'électeurs inscrits 418

Nombre de votants constaté par les feuilles d'émargements 414

Nombre de bulletins trouvés dans les urnes 414

Calcul de la majorité absolue.

Nombre de votants 414

A DÉDUIRE : Bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante, ou dans lesquels les votants se sont fait connaître⁽²⁾

RESTE pour le chiffre des suffrages exprimés.. 414

MAJORITÉ ABSOLUE⁽³⁾ 208

(1) Si le nombre des bulletins trouvés dans les urnes ne correspond pas exactement à celui des émargements, il faut prendre comme chiffre des votants le plus petit nombre.

(2) Ces bulletins doivent être parafés et annexés.

(3) Lorsque le chiffre des suffrages est impair, la majorité est la moitié plus un du nombre pair immédiatement inférieur.

(1) Classer les candidats dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus.

Ont obtenu (1)

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS.	NOMBRE DE SUFFRAGES.	
	EN LETTRES.	EN CHIFFRES
M. Malon Jean Baptiste	Cent trente-hois voix	133
M. Michel Henri	Quatre-vingt-six voix	86
M. Fruchier Raoul	Cinquante voix	50
M. Sicard Martial	Quarante-deux voix	42
M. Mac-Adaras	Trente-deux voix	32
M. Viribillot	Trente une voix	31
M. Eyries Emile	Vingt voix	20
M. Gastinel	Quatorze voix	14
M. Aubert Archange	Six voix	6
M.		
Bulletins nuls (2)		

(2) En indiquer la nature et les annexer parafés.

3) Formule à modifier si aucun des candidats n'obtient au premier tour le nombre de voix nécessaire pour être élu.

Si, au contraire, l'élection est terminée au premier tour, ce qui suit, jusqu'à la clôture du procès-verbal page 12), devra être supprimé.

M.⁽³⁾ Aucun des candidats

N'ayant obtenu un nombre de voix égal au quart des électeurs inscrits et à la majorité absolue ~~étant proclamé sénateur M. le Président a déclaré qu'il serait procédé à un deuxième tour de scrutin~~

Le président du collège a fait alors brûler les bulletins non contestés, après avoir publiquement constaté que l'attribution de ces bulletins ne donnait lieu à aucune réclamation.

Observations, réclamations et décisions diverses du bureau.

Le président a ensuite annoncé que la séance serait reprise à deux heures, et qu'il serait procédé à un second tour de scrutin pour l'élection de un sénateur restant à nommer.

Lecture de cette partie du procès-verbal a été donnée à l'Assemblée, qui s'est séparée à midi heures.^{15'}

Le Président,

Emile Beinet

Les Membres du bureau,

l'ensemble du bureau

Le Secrétaire,

Solard

J. Michel
C. L. G.
Marcet, Kugel

2^e TOUR DE SCRUTIN.

Le même jour, à deux heures, l'Assemblée des électeurs s'est réunie pour la suite des opérations.

Le bureau du collège et ceux des sections de vote sont restés constitués comme il a été dit ci-dessus⁽¹⁾.
Sur les modifications suivantes : 1^{er} Bureau -- Piaget Josephin délégué de Saint André Gaubert Jean délégué de Manosque, Richard Jules délégué de Grasse, Dray Adolphe délégué de Manosque ; - 2^e Bureau -- H. Hallec, Caire et Martel sont remplacés par M. Etard Léon délégué de Reillanne, Ricaud Bienvenne délégué d'Allos, Giraud Elie délégué de Ste Croix de Verdon. - 3^e Bureau M. Combe Camille et Payon Epi sont remplacés par M. Picard Antoine délégué de Barcelonnette et Edouard Desiré délégué d'Eoulx.

Le scrutin est resté ouvert jusqu'à cinq heures.

La réception des votes et le dépouillement ont été effectués de la même manière et ont donné les résultats suivants :

Recensement des bulletins trouvés dans les urnes.

	NOMBRE des votants d'après la liste d'émargements.	NOMBRE de bulletins trouvés dans l'urne.	NOMBRE DE BULLETINS	
			en plus.	en moins.
1 ^{re} Section.....	143	143	"	"
2 ^e idem.....	145	145	"	"
3 ^e idem.....	126	126	"	"
4 ^e idem.....				
5 ^e idem.....				
6 ^e idem.....				
7 ^e idem.....				
8 ^e idem.....				
9 ^e idem.....				
10 ^e idem.....				
TOTAUX.....	414	414	"	"

Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.

								NOMBRE DE SUFFRAGES ATTRIBUÉS À
		NOMBRE DE BULLETINS remis à la section.						
		NOMBRE DE BULLETINS comptés dans le dépouillement.						
		NOMBRE DE BULLETINS réservés à la décision du bureau du collège.						
1 ^{re} Section.....	143	143	1	86	50	6	4	M. Michel Léon
2 ^e idem.....	145	145	2	87	52	5	1	M. Malon J.-M. ¹
3 ^e idem.....	126	126	2	86	33	4	2	M. Mac. Adares
4 ^e idem.....								M. Guichard Paul
5 ^e idem.....								M. Quibertien
6 ^e idem.....								M.
7 ^e idem.....								M.
8 ^e idem.....								M.
9 ^e idem.....								M.
10 ^e idem.....								M.
TOTAUX.....	414	414	1	259	131	15	3	1

Recensement général fait par le bureau du collège après le jugement des bulletins réservés.

Nombre d'électeurs inscrits.....	418
Nombre de votants constaté par les feuilles d'émargements.....	414
Nombre de bulletins trouvés dans les urnes.....	414

Calcul de la majorité absolue.

Nombre de votants ⁽¹⁾	414
A DÉDUIRE : Bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante, ou dans lesquels les votants se sont fait connaître ⁽²⁾	1

RESTE pour le chiffre des suffrages exprimés.....	413
---	-----

MAJORITÉ ABSOLUE ⁽³⁾	207
---------------------------------------	-----

(1) Si le nombre des bulletins trouvés dans les urnes ne correspond pas exactement à celui des émargements, il faut prendre comme chiffre des votants le plus petit nombre.

(2) Ces bulletins doivent être parafés et annexés.

(3) Lorsque le chiffre des suffrages est impair, la majorité est la moitié plus un du nombre pair immédiatement inférieur.

(1) Classer les candidats dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus.

Ont obtenu ⁽¹⁾

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS.	NOMBRE DE SUFFRAGES.	
	EN LETTRES.	EN CHIFFRES.
M. Michel Henri	Deux cent cinquante neuf voix	259
M. Malon Jean Baptiste	Cent trente - cinq voix	135
M. Mac- Adaras	Quinze voix	15
M. Fruchier Raoul	Trois voix	3
M. Aubergier	Une voix	1
M.		
Bulletins nuls (2)		

(2) En indiquer la nature et les annexer parafés.

(3) Formule à modifier si aucun des candidats n'obtient au second tour le nombre de voix nécessaire pour être élu.

Si, au contraire, l'élection est terminée au second tour, ce qui suit, jusqu'à la clôture du procès-verbal (page 12), devra être supprimé.

M. ⁽³⁾ Michel Henri ayant obtenu un nombre de voix égal au quart des électeurs inscrits et à la majorité absolue 2 été proclamé sénateur.

Le président du collège a fait alors brûler les bulletins non contestés, après avoir publiquement constaté que l'attribution de ces bulletins ne donnait lieu à aucune réclamation.

Observations, réclamations et décisions diverses du bureau.

Le président du collège électoral a fait alors brûler les bulletins non contestés, après avoir publiquement constaté que l'attribution de ces bulletins ne donnait lieu à aucune réclamation.

Réclamations, observations et décisions diverses du bureau.

Lecture a été donnée de la dernière partie du procès-verbal.

CLÔTURE DU PROCÈS-VERBAL.

L'opération terminée, le présent procès-verbal a été clos à *six* heures, après avoir été rédigé en double exemplaire.

Le bureau y a annexé :

Sous le n° 1, le tableau des résultats de l'élection des délégués, dressé en exécution de l'article 6 de la loi du 2 août 1875;

Sous le n° 2, la liste électorale dressée en exécution de l'article 9 de la même loi;

Sous les n°s *3* à *6*, les listes d'emargements en simple exemplaire, les doubles restant déposés, avec le duplicata du procès-verbal, au secrétariat de la préfecture;

Sous les n°s *7* à *11*, les feuilles de pointage;

Sous les n°s *12* à *14*, les bulletins nuls ou douteux dont le détail suit :

Bulletins blancs	1
Bulletins ne contenant pas une désignation suffisante . . .	}
Bulletins dans lesquels les votants se sont fait connaître . .	}
Bulletins sur papier non blanc	}
Bulletins portant des signes extérieurs	}
Bulletins divers	}

Enfin, sous les n°s *15* à *18*, les réclamations ou pièces diverses dont le bureau décidé l'annexion et dont le détail suit :

Le Président,

Les Membres du bureau.

Le Secrétaire,

19

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE. — Liberté, Égalité, Fraternité

DÉPARTEMENT DES BASSES-ALPES

Élection Sénatoriale du 28 Août 1910

HENRI MICHEL

Ancien député des Bouches-du-Rhône

CANDIDAT D'UNION RÉPUBLICAINE RADICALE SOCIALISTE

Poincaré
E. B. G.

Gambetta

H. H. H. H.
H. Drey

DÉPARTEMENT
des Basses-Alpes

MODÈLE N° 3.

ANNEXE
à la circulaire
du 22 novembre 1902.

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

TABLEAU

INDIQUANT LES RÉSULTATS DE L'ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS ET DES SUPPLÉANTS,
DRESSÉ EN EXÉCUTION DE L'ARTICLE 6 DE LA LOI DU 2 AOÛT 1875.

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont refusé ou accepté.	OBSERVATIONS.
	Arrondissement de Barcelonnette				
	Canton d'Allos				
Allos	Gay Jean-Napoleon maire 54 ans Ruaud Bienvenu C.m ^e 48 ans	A A	Michel Gustave C.m ^e 48 ans	A	
	Canton de Barcelonnette				
Barcelonnette	Gassier Adrien, maire 68 ans Doux Joseph, adjoint 49 ans Pleasant Antoine C.m ^e 63 ans	A A A	Porteau Louis C.m ^e	A	
Condamine (Châtelard)	Spiralier J ⁿ B ^e maire 47 ans Reynaud J ^h adjoint 33 ans	A A	Garcin J ⁿ B ^e C.m ^e 49 ans	A	
Enchaixayez	Maurel Emile, maire 50 ans	A	Jaufré J ⁿ François adjoint 70 ans	A	
Faucon	James Alfred, C.m ^e	A	Bellon René, maire	A	
Fouret	Goin Firmin, maire 32 ans	A	Jaufré J ^h , adjoint 36 ans	A	
Jausiers	Meyran Leon, C.m ^e 47 ans Audiffred Firmin, C.m ^e 35 ans	A A	Beldier Calixte C.m ^e 52 ans	A	
St Pons	Bruy Camille, maire 59 ans	A	Gaubert Didier Victor, adjoint 61 ans	A	
Thurels (Les)	Licard Emile, maire 54 ans	A	Gilly Jacques, C.m ^e 39 ans	A	
Uvernet	Gaudemand J ^h , maire 52 ans	A	Bonnel Léon, adjoint 60 ans	A	
	Canton du Lauzel				
Bréole (Le)	Bonneaud Ernest, maire 35 ans Jaime Scaphis, adjoint 39 ans	A A	Bonneaud J ^h Didier, C.m ^e 49 ans	A	
Lauzel (Le)	Laurent Ferdinand, adjoint 53 ans Vigne J ^h , C.m ^e 46 ans	A A	Martin Augustin, C.m ^e 43 ans	A	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suffrages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Inéolans	Jean Bernard C.m. Olivier Olivier C.m.	A A	Trouche Zacharie C.m.	A	
Pontis	Durand Honoré maire 31 ans	A	Hugues Désiré, C.m. 29 ans	A	
Revel	Maurin Reine maire 63 ans	A	Honoré Hypolite, C.m. 64 ans	A	
Ubaye	Jean J ⁿ B ^e C.m. 60 ans	A			
St Vincent	Derbez César, maire 31 ans	A	Chauvet Théophile, C.m. 65 ans	A	
	Kirieu Jean, C.m. 29 ans	A	Sauvage Louis C.m. 32 ans	A	
	Canton de Saint Paul				
Larche	Robert Alexandre adj. 64 ans	A	Bonneaud Adrien, C.m. 55 ans	A	
Greyromes	Finau Jean C.m. 45 ans	A			
St Paul	Plaistre Antoine adj.	A	Moyraz Leon C.m.	A	
	Sigmet Eugène maire 51 ans	A	Bonardel Argenty Edphonie C.m. 33 ans	A	
	Fauve Edouard adj. 58 ans	A			

Arrondissement de Castellane

Canton de Saint André'

Alloz	Cantin Jean B ^e adj. 53 ans	A	Maurin Alphonse maire 52 ans	A
André d'Inouillet	Fabre J ^h Etienne maire 50 ans	A		
	Gibert Zéphirin C.m. 65 ans	A	Gaymard J ^h C.m. 56 ans	A
Angles	Dol Philippe maire 51 ans	A	Gibert Philippe C.m. 51 ans	A
Argens	Dol Joseph C.m. 62 ans	A	Charlat Joseph C.m. 59 ans	A
Colle St Michel (La)	Charlat Julien maire 37 ans	A	Charlat Louis C.m. 35 ans	A
Courchon	Reboul J ^h maire 51 ans	A	Ravel J ^h adj. 31 ans	A
Moriez	Coutel J ^h maire 56 ans	A	Coutel Jacques C.m. 62 ans	A
Mure (La)	Honorat Charles C.m. 37 ans	A	Simon René C.m. 48 ans	A
Peyresq	Gouraud Ferdinand adj. 57 ans	A	Jaussot Angelin C.m. 35 ans	A

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Canton d' Annecy					
Annecy	Pellegrin J ^h Alexandre C.m. 58 ans	A	Henry J ⁿ André C.m. 60 ans	A	
	Verdot-Riv ^y Alexandre adj. 74 ans	A			
S ^t Benoît	Raybaud Antoine C.m.	A	Lauquier Jacques C.m. ^e		
Braus	Grae Jules marié 46 ans	A	Salice Antoine adj. 77 ans	A	
Fuquet Le	Reynaud Alphonse adj. 39 ans	A	Autherry Raphael C.m. ^e 50 ans	A	
Meurtres	Suvan François marié 39 ans	A	Faboul Albert adj. 55 ans	A	
Ubraye	Irabaud Ferdinand marié 58 ans	A	Reboul Paul adj. 40 ans	A	
Vergons	Goujon Thié marié 38 ans	A	Berton Augustin C.m. 48 ans	A	
Canton de Castellane					
Castellane	Brouillard Emile marié 42 ans	A			
	Garcin J ^h C.m. 31 ans	A	Côlombet J ^h C.m. 73 ans	A	
	Bouzigarel J ^h C.m. 71 ans	A			
Castillon	Cottomp Félix marié 42 ans	A	Meynard Firmin C.m. 50 ans	A	
Chastenol	Dernandols Romain marié 65 ans	A	Mishal Dominique adj. 49 ans	A	
Dernandols	de Dernandols Raoul marié 47 ans	A	Beroin J ^h adj.	A	
Soulx	Lancréde Sévère marié 58 ans	A	Blanc J ^h , C.m. 63 ans	A	
Gorde La	David Lucien C.m. 46 ans	A	Hugues Félix C.m. 31 ans	A	
Julien St	Martel Louis C.m. 37 ans		Cottomp J ^h , C.m. 57 ans		
Peyronel	Rebuffel Roger marié 30 ans	A	Pascal Calixte adj. 44 ans	A	
Robion	Artaud Sylvain marié 50 ans	A	Artaud Siéromme adj. 49 ans	A	
Rougon	Saintire François marié 70 ans	A	Bondil Augustin adj. 44 ans	A	
Soleilhas	Chabaud marie marié	A	Guigues Valé, C.m.	A	
Calovie	Hugues Lucien marié 47 ans	A	Latil Marcelin adj. 70 ans	A	
Paulanne	Chauvin Atholone m. 29 ans	A	Hugues Ambroise adj. 46 ans	A	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Villars Mandis	Martin Guille, adj ^t 38 ans	A	Chompt Paulin C.M. 39 ans	A	
Canton de Colmar					
Beauregard	Lauquier Jean C.M. 55 ans	A	Richelme Ambroise adj ^t 36 ans	A	
	Bonnet Joseph, maire 54 ans	A			
Colmar	Bonnet Marie 56 ans	A	Girard Joseph C.M. 59 ans	A	
	Roux Joseph, adj ^t 54 ans	A			
Chorame Basse	Orthaud Joseph maire 54 ans	A	Reboul Jean C.M. 57 ans	A	
	Bonnet Ferdinand C.M. 50 ans	A			
Chorame Haute	Roux Marcelin, maire 51 ans	A	Borel Théophile, C.M. 60 ans	A	
Villars Colmar	Ventre André maire 40 ans	A	Ventre Jean B ^{le} adj ^t 49 ans	A	
Canton d'Intrievaux					
Auren	Reynaud Jachin maire 53 ans	A	Sauvad Justin, adj ^t 38 ans	A	
Castellet St Cather	Brun, maire, adj ^t 55 ans	A	Jean Antoine, maire 60 ans	A	
Castellet les Sautes	Jacomet Louis, maire 50 ans	A	Dol Emile C.M. 53 ans	A	
Intrievaux	Michel Paul, maire 35 ans	A	Tachier Pierre, adj ^t 47 ans	A	
	Richelmi Dominique C.M. 49 ans	A			
Montblanc	Michel Michel, maire 48 ans	A	Pithier J ^h , adj ^t 50 ans	A	
S ^t Pierre	Antoine Joseph maire 34 ans	A	Besson François C.M. 56 ans	A	
Rochette (la)	Garnier Bonaventure, maire 46 ans	A	Raybaud Simon, adj ^t 66 ans	A	
Sautes	Boutin J ^h maire 65 ans	A	Félegriq Augustin C.M. 68 ans		
Villerziecle	Scionnot Théodore, maire 42 ans	A	Leon marie, C.M. 46 ans	A	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
<i>Canton de Senez</i>					
Bleus	Pirard Eugène Cm ^l 66 ans	A	Castelnau Henri Paul mire ss ans	A	
Mayastres	Guichard Emile mire	A	Rousson Théophile, Cm. 46 ans	A	
Pil	Guichard Camille mire 47 ans	A	Graud Emile Cm. 46 ans	A	
Senez	Spagnol J ^r Christophe mire 57 ans	A	Brie Firmin adj. 43 ans	A	
<i>Arrondissement de Digne</i>					
<i>Canton de Barrième</i>					
Barrième	Cruchot Edme mire 40 ans	A	Grimaud Paul Cm. 55 ans	A	
	Abes Camille, Cm. 38 ans	A			
Chaudon-Bédouey	Dominique Henne, mire	A	Borrand Adolphe adj.	A	
Clumane	Pascal Hilarie, Cm. 38 ans	A	Ferrat Jean B ^r Cm. 38 ans	A	
	Tisoncely Jules, Cm. 38 ans	A			
Jacques	Olivier Olivier mire 54 ans	A	Grand Auguste, adj. 32 ans	A	
Lambruisse	Gramet Pierre, Cm ^l	A	Chaillot Théophile, Cm ^l	A	
Lions	Convers Frédéric, mire 55 ans	A	Graud J ^r adj. 46 ans	A	
Portonne	Chaillot Auguste Cm ^l	A	Rouf Rubens, Cm.	A	
<i>Canton de Digne</i>					
Aiglun	Bonifay Isidore, adj. 48 ans	A	Gambert Pierre, Cm ^l 54 ans	A	
Ainac	Aubert Alphonse, mire 54 ans	A	Bonnel J ^r adjoint 50 ans	A	
Arubéan	Chauvet Jacques mire 53 ans	A	Chair César, Cm ^l 58 ans	A	
Barres	Guillotin J ^r mire 50 ans	A	Legay Benjamin, adj. 42 ans	A	
Castellard	Arnand Léon Félix mire 49 ans	A	Rouf Paul Emile, adj. 41 ans	A	
Chaffaut-Lagommeuse	Gabert Paulin mire 46 ans	A	Gilly Pierre, adj. 44 ans	A	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suffrages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Champtocier	Banon Maximin maire 32 ans	A	Meynier Pierre Marie adj ^e 30 ans	A	
	Denoize Félix C.m.	A			
	Jurdan Gustave C.m.	A			
	Salvazy Charles C.m.	A			
	Fabre J ^h C.m.	A	Ganz Henri C.m.	A	
Signe	Auzot Louis C.m.	A			
	Sola Paul S ^e adjoint	A	Pellegrin Augustin C.m.	A	
	Reillay Paul C.m.	A			
	Zelton Emile 1 ^{me} adj ^e	A			
	Grenaud Henri C.m. ^t	A			
Sourbes Les	Maurel Auguste m ^e 65 ans	A	Friden Laurent cultur. 28 ans	A	
Intrages	Zaxil Antoine C.m 65 ans	A	Roux François C.m. 40 ans	A	
Esteve S ^t	Richard J ^h maire 45 ans	A	Roux J ^h adj ^e 32 ans	A	
Lambert	Frabue Auguste C.m ^t	A	Lombard Calixte C.m ^t	A	
Mattemoisson	Mallet Sixte maire 31 ans	A	Tond François adj ^e 46 ans	A	
Marcoux	Gay Hyacinthe maire 65 ans	A	Siry Denis adj ^e 40 ans	A	
Mélay	Taudon J ^h maire 49 ans	A	Mayencé Leon adj ^e 40 ans	A	
Perusse La	Pomaud J ^h Baptiste maire 37 ans	A	Julien Emile C.m ^t 32 ans	A	
Robine La	Magnaud Jean maire 43 ans	A	Giraud Hippolyte adj ^e 44 ans	A	
Roard	Pelleng Alphonse maire 35 ans	A	Delage J ^h C.m. 68 ans	A	
	Amielk Simon adjoint 54 ans	A			
Canton de La Jarie					
Archail	Nicolas J ^h adj ^e 58 ans	A	Ravel Louis C.m. 80 ans	A	
Beaupré	Auzel Vincent maire 35 ans	A	Lombard J ^h C.m.	A	
Blegiers	Blanc Fortune C.m. 60 ans	A	Jaume Albert C.m. 56 ans	A	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Brusques (s)	François Pape (m. 50 ans)	A	Faucon Jules (m. 31 ans)	A	
Iraus	Second Jules maire (sans)	A	Richard Jean-Baptiste (m. 54 ans)	A	
Esclanèges	Mariaud Eugène (28 ans)	A	Second Théophile (m. 64 ans)	A	
Javie (s)	Luzel Maurice (m. 43 ans)	A	Roux André (m. 66 ans)	A	
Mariaud	Giraud Léon (m. 60 ans)	A	Sauvage Renée maire (43 ans)	A	
Prads	Richard Jules maire (52 ans)	A	Second Jules Combé (m. 39 ans)	A	
Zamoros	Magaud Hubert (m. 35 ans)	A	Magaud Jules (m. 33 ans)	A	
Canton des Mées					
Castellet (s)	Marin Justin maire (51 ans)	A	Roumégas Pierre adj. (52 ans)	A	
Chinorilles	Gnard Amédée maire	A	Abel Amédée adj.	A	
Intervennes	François Clément maire (55 ans)	A	Sauve Joseph adj. (44 ans)	A	
Malijai	Gassend Auguste maire (52 ans)	A	Humbert Louis adj. (61 ans)	A	
Mées (s)					
Beynes	Savin Jean maire (33 ans)	A			
Mirabeau	Béraud Charles (m. 66 ans)	A	Picon Henri (m. 44 ans)	A	
Cantons de Mézel					
Beynes	Gros André Jules maire (sans)	A	Garcin Paul adj. (47 ans)	A	
Bras d'asse	Roux Maurice maire (45 ans)	A	Brunier Philippe adj. (52 ans)	A	
Châteauredon	François Léon maire (sans)	A	Boyer Joseph (m. 68 ans)	A	
Creissel	Chandre Firmin maire (40 ans)	A	Manent Eugène adj. (30 ans)	A	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Espinouse	Aymed Cyrille, maire 39 ans	A	menne Célestine adj. 64 ans	A	
Estubley	Moutier Hippolyte cm 54 ans	A	Roux Pascal cm. 47 ans	A	
Jemmel (St)	manent arthur, maire 38 ans	A	Chailley Andre adj. 54 ans		
Julien d'asse (St)	d'Antoine Louis maire 61 ans	A	Aymed Hippolyte, adj. 56 ans	A	
Jurson (St)	Magaud Camille cm. 45 ans	A	Anoux Thomas cm. 61 ans	A	
Mezel					
	Roux Paul cm. 62 ans	A	Pirr Emile cm. 47 ans	A	
	Guichard Léone cm. 57 ans	A			
Fretans	Paul Baptiste maire 52 ans	A	Gilly André adj. 46 ans	A	
Canton de Monstiers					
Chateauneuf les monstiers	Bonnel J ^e michel cm. 64 ans	A	meissel Jean cm. 40 ans	A	
Levens	Abbes Baptiste, maire 47 ans	A	Guichard Auguste cm. 63 ans	A	
Jurs (St)	Garron Eugène maire 53 ans	A	Pons auguste adj. 52 ans	A	
Monstiers					
	Peliquin Edouard maire 50 ans	A	Rouvier augustin cm. 52 ans	A	
	Carboneau Paul J ⁿ B ^e adj. 48 ans	A			
La Salud	Cobmbe J ⁿ B ^e adj. 40 ans	A	Richard Leonard, cm. 31 ans	A	
Canton de Riez					
Albosc	Contentan Henry adj. 32 ans	A	Surrives Simon cm. 46 ans	A	
Altomagne	Borel François maire 58 ans	A	Paulat Jean B ^e adj. 55 ans	A	
Croix (St)	Graud file maire	A	Régisbaud J ^e cm	A	
Esparron de Verdon	Revire Lucien maire 31 ans	A	Brunet Jules cultiv. 35 ans	A	
Laurent (St)	Jauffel J ⁿ B ^e marchal 68 ans	A	Crombet Augustin cultiv. 40 ans	A	
Montagnac					
	Guerre alexandre adj. 53 ans	A	Fittevin Jules cm. 60 ans	A	
	Gayde Pierre maire 46 ans	A			
Montpezat	Sappe Philippe maire 47 ans	A	Surrey Ernest cm. 31 ans	A	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Suumasson	Garcin Edouard maire 40 ans Rouvier Ferdinand adj. 57 ans	A A	Attivier Victor C.m. 60 ans	A	
Quinson	Masseauf Pierre maire	A	Purriére Bienvnu adj.	A	
	Martin J ^h maire 41 ans	A			
Riez	Chabaud Thomas adj. 74 ans Pival Jules avocat 58 ans	A A	Veyaz Jean C.m. 52 ans	A	
Roumoules	Chandon Paul Antoine maire 38 ans	A	Guillaumond Etienne C.m. 43 ans	A	
<i>Canton de Seyne</i>					
Oluges	Goard Jules maire 49 ans	A	Goard Henri C.m. 31 ans	A	
Barles	Amielh Léon J ^h maire 43 ans	A	Davies Félix adj. 66 ans	A	
Martin les Seyne (5 ^e)	Rougon Zabuloy maire 38 ans	A	Pascal J ^h C.m. 61 ans		
Montclar	Bonneaud Auguste maire 33 ans	A	Piolle Michel C.m. 63 ans	A	
Selomets	Rougon Firmin maire 72 ans	A	Roubaud Jean adj. 50 ans	A	
	Rouquier Amédée maire 71 ans	A			
Seyne	Savonnière Paul C.m. 43 ans	A	Lisnard Henri C.m. 42 ans	A	
	Martin Gérard adj. 31 ans	A			
Verdaches	Roux J ^h Savie C.m. 34 ans	A	Lombard Louis C.m. 33 ans	A	
Vernet (6 ^e)	Bayle Pierre Edouard C.m. 39 ans	A	Bayle Théophile C.m. 55 ans	A	
<i>Canton de Valensole</i>					
Prunet	Doumard Augustin maire 35 ans	A	Ferrasson marins adj. 49 ans	A	
Gréoux	Maurier Ernest adj. 44 ans	A	Caronel Edouard C.m. 37 ans	A	
	Banier Victor C.m. 44 ans	A			
Martin de Brômes (7 ^e)	Dépieds André maire 49 ans	A	Purriére Bienvnu adj. 58 ans	A	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
	Bol Emile marié 37 ans	A			
	Blanc Louis cm. 43 ans	A			
Valensole	Neviere Juste cm. 62 ans	A	Bousquet Romain cm. 39 ans	A	
	Françoul marguerite cm. 44 ans	A	Rume J. cm. 36 ans.	A	
	David Achille cm. 54 ans	A			
	Libre Louis cm. 39 ans	A			
<i>Arrondissement de Forcalquier</i>					
<i>Canton de Banon</i>					
Banon	Borel Edimur marié 57 ans	A	Grenon Fabius cm. 48 ans	A	
	Bizot Hyacinthe cm. 55 ans	A			
Corniol	de Ferry Henri marié 59 ans	A	Borel Louis cm. 60 ans	A	
Hospitalet (L)	Clement Paulin cm. 40 ans	A	Chambarel Louis cm. 41 ans	A	
Montsalier	Bonnefoy alphée mariée 56 ans	A	Blanc Celeste cm. 52 ans	A	
Redortiers	Bonnefoy Henri marié	A	Maston Clément cm.	A	
Revest du Bion	Audibert Philippe cm. 44 ans	A	Grenon Fabius cm. 49 ans	A	
	Jean Victor cm. 55 ans	A			
Revest des Brousses	Gontal Louis adj. 40 ans	A	Sauvilland René marié	A	
Rochegeiron (La)	Wiel Martin marié 52 ans	A	Romnes Léonard cm. 59 ans	A	
Taumane	Seignan Victor marié 46 ans	A	Blanc auguste cm. 54 ans	A	
Simiane	Teard Comme adj. 61 ans	A			
	Bontoux Louis cm. 34 ans	A	Signoret Henri cm. 39 ans	A	
Valsaintes	Julien Henri marié 46 ans	A	Mathieu François adj. 51	A	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Canton de Saint Etienne					
Cruis	Gondran Robert, mairie 37 ans	A	Juin Albert, C.m. 62 ans	A	
Saint Etienne (St)	{ Juin Henri, mairie 46 ans Juliany J ^h C.m. 48 ans	A	Fourniaire Louis, C.m. 47 ans	A	
Pontcharra	Fabre Joseph mairie 55 ans	A	Gervais Amédée adj. 43 ans	A	
Lardiers	Guitton Urbain C.m. 60 ans	A	Imeu Baptiste C.m. 55 ans	A	
Mallemont	Joselot Léonard mairie 44 ans	A	Julien Victor, C.m. 36	A	
Montlauz	Boyer Joseph C.m. 45 ans	A	Peyre Auguste C.m. 41	A	
Ongles	{ Henry Gabriel mairie 38 ans Savuillard Frédéric adj. 40 ans	A	Juin Théophile C.m. 45 ans	A	
Revest St Martin	Subé Henri, mairie 59 ans	A	Umol Ferdinand adj. 68 ans	A	
Canton de Forcalquier					
Dauphin	{ Gouraud Joseph mairie 54 ans Langue Siffrein adj. 65 ans	A	Maxel Léon C.m. 70 ans	A	
	Sicard Martial, mairie 62 ans	A			
	Bernard Cyriac adj. 58 ans	A			
	Bonnal Fernand adj. 40 ans	A	Arnoux Gabriel C.m. 39 ans	A	
Forcalquier	Henry Lucien C.m. 48 ans	A	Brimond Léon C.m. 30 ans	A	
	Michel Joseph C.m. 48 ans	A			
	Gerbet Amédée C.m. 61 ans	A			
Simiane	Pascal Théodore C.m. 61 ans	A	Pourpre Clément C.m. 57 ans	A	
Maumet (St)	{ Aillaud Eugène mairie 44 ans Lauthier Magloire adj. 61 ans	A	Rolland Fortune C.m. 65 ans	A	
Mane	{ Cysare manus, mairie 57 ans Michel Alphonse C.m. 59	A	Reynier Ferdinand C.m. 34 ans	A	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Michel St,	M. R. angelin maire 50 ans Mégy Augustin adj. 48 ans	A	Mollat Gaston (m. 31 ans)	A	
Niozelles	Michel Victor Marie	A	Dauville Firmin adjoint 47 ans	A	
Pierrefitte	Blanc amédée (m. 48 ans)	A	Blanc Henri (m. 41 ans)	A	
Sugonie	Delpieds Félix maire 51 ans	A	Gramer Théophile (m. 65 ans)	A	
Pilleneuve	Gondran J ⁿ Baptiste maire 68 ans	A	Bourguet Jules (m. 61 ans)	A	
	Rouquer Jules (m. 46 ans)	A	Bormafous Jules (m. 61 ans)	A	
	Brimond Albert (m. 35 ans)	A			
	Canton de Manosque				
Corbières	Soubert Léon maire 33 ans	A	Vaudillon J. d'arcet adj. 63 ans	A	
	Lynès Emile maire	A			
	Gaubert Jean (m.)	A			
	Hamel Louis (m.)	A			
	Turac Gracié (m.)	A	Delpieds marins (m.)	A	
Manosque	Chaumeton Marcel adj.	A			
	Esther Lucie (m.)	A	Tournel Léon (m.)	A	
	Lambert Louis adj.	A			
	Mourel Paul (m.)	A			
	Drey Adolphe (m.)	A			
Montfuron	Vachet Laurent maire 65 ans	A	Augier Marins (m. 55 ans)	A	
Pierrestort	Port Biomma maire 43 ans	A	Bourdin Pierre (m. 54 ans)	A	
	Fuzon marins adj. 46 ans	A			
Ste Foyte	Comme Alphonse maire 51 ans	A	Santesson Joseph (m. 40 ans)	A	
	Purpore Auguste adjoint 51 ans	A			
Volx	Aubert Célestin maire 47 ans	A	Dumas Joseph (m. 43 ans)	A	
	Thunon Joseph (m. 43 ans)	A			

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
<i>Canton de Seyne</i>					
Augès	Landry Alphonse maire 37 ans	A	Roux Marcellin adj. 33 ans	A	
Brillanne	{ Henne Louis maire 49 ans	A	Magnan Marie adjoint 49 ans	A	
Ganagobie	Gerbus Hélène cm.	A	Monnier Fernand cm.	A	
Sers	{ Berger Théophile cm. 59 ans	A	Roche Paul cm. 34 ans	A	
	Pellissier marie cm. 58 ans	A			
Peyruis	{ Raymond J ^e B ^d adj. 57 ans	A	Chauve Gyprien cm. 58 ans	A	
	Sicard Paulin cm. 64 ans	A			
<i>Canton de Reillanne</i>					
Aubenas	d'Aubonas Raoul maire 47 ans	A	Simeau Fernand cm. 30 ans	A	
Céreste	{ Noat Eugène cm. 55 ans	A	Gimbert Henri cm.	A	
	Poental Paul cm. 38 ans	A			
Croix à Lauze	Blanchet Leopold maire 44 ans	A	Reynier Paul cm. 38 ans	A	
Zincel	Pouyrière Louis maire 53 ans	A	Ganon Louis adjoint 70 ans	A	
Martin les Eaux	Richard Clément maire 60 ans	A	Amour Louis cm. 46 ans	A	
Montjusin	Pellegrin Michel maire 35 ans	A	Vial Alphonse adj. 40 ans	A	
Oppedette	Hippocrate Alphonse maire 59 ans	A	Gigord Clémens cm. 51 ans	A	
Reillanne	{ Martin Clément maire Girard Louis cm.	A	Aubion Lucien cm.	A	
Vachères	Hugues Benjamin maire 50 ans	A	Clément Alain cm. 42 ans	A	
Pittemus	Turcini Adelin Hippolyte maire 54 ans	A	Tiquier Lucien adj. 36 ans	A	
<i>Arrondissement de Sisteron</i>					
<i>Canton de La Motte</i>					

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Care	Rolland Pierre maire 39 ans	A	Martin marin adj. 33 ans	A	
Chatenay	Collomb Théodore maire 45 ans	A	Hugues Faure adj. 39 ans	A	
Clamensane	Reynaud Léon maire 49 ans	A	Fabre J ^e Boniface cm. 64 ans	A	
Claret	Roche Xavier maire 39 ans	A	Conchy Antoine cm. 71 ans	A	
Cublans	Davin Pierre maire 53 ans	A	Reynaud Aimé cm. 58 ans	A	
Imelie	Mathaud Thimon adj. 60 ans	A	Lentard Auguste cm. 40 ans	A	
Inalte (La)	Megy Joseph cm. 54 ans	A	Gaïsse Henri cm.	A	
	Bernard Louis cm. 66 ans	A			
Nibles	Saudre Baptiste maire 65 ans	A	Reynier mons cm. 49 ans	A	
Joyeux	Reynaud Théodore maire 30 ans	A	Alibal Albert cm. 34 ans	A	
Thize	Donnel Edmond maire	A	Gnard Victor adj.	A	
Valavoie	Tavan Fabien maire 33 ans	A	Silve Ferdinand cm. 48 ans	A	
Valernes	Mavou Pierre cm. 37 ans	A	Sauvages J ^h cm. 40 ans	A	
Paumeilh	Touche Adolphe maire 62 ans	A	Clement Pierre adj. 64 ans	A	
	Canton de		Noyers s/ Jabron		
Bevons	Chauvin Antoine maire 53 ans	A	Lahie adrien cm. 57 ans	A	
Châteauneuf marail	Clement Frédéric maire 42 ans	A	Bessaud Alphonse cm. 38 ans	A	
Civrel	Latel J ^h cm. 52 ans	A	Guende Léon cm. 35 ans	A	
Noyers s/ Jabron	Clement J ^h maire 44 ans	A	Markl André adj. 43 ans	A	
	Blanc manuel cm. 31 ans	A			
Omerques (Les)	Julien André cm. 48 ans	A	Ornand Calixte cm. 30 ans	A	
Villelle	Richaud Célestin maire	A	Thome Blaise cm. 49 ans	A	
Vincent (St)	Bonneyg André maire 58 ans	A	Chauvel Daphnis cm. 65 ans	A	
	Canton de		Sisteron		
Authon	Markl Leon adj. 43 ans	A	Meriere Léon cm. 35 ans	A	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Entremont	Michel Mme maire 70 ans	A	Arnand Odilon adj. 61 ans	A	
Feillat	Chanois Louis maire 50 ans	A	Frédéric Frédéric cm. grand	A	
Geniez (St)	Bernard Louis maire 50 ans	A	Dumont Eugène adj. 39 ans	A	
Mison	Jourday François maire 62 ans	A	Currier Léon cm. grand	A	
	François J. cm. 61 ans	A			
	Michel Marins adj. 51 ans	A			
	Villeret Jules adj. 48 ans	A			
	Negré Paul cm. 70 ans	A			
	Arnand Gaston cm. 42 ans	A			
	Retière Baptiste cm. 61 ans	A			
Sisteron	Ripert Albert cm. 50 ans	A	Garcin Louis cm. 50 ans	A	
	Robertin Frédéric cm. 48 ans	A			
	Simbel Germain cm. 61 ans	A			
	Bontoux Charles cm. 54 ans	A			
	Symphorien (St) Gallois Louis maire 36 ans	A	Boyle Ludovic cm. 35 ans	A	
	Richaud Mathieu maire 52 ans	A			
	Canton de Curier.				
Ostrier	Hugot Antoine cm. 50 ans	A	Conill André cm. grand	A	
Bayons	Rothard Présigne cm. 57 ans	A	Rougnard Edouard cm. 50 ans	A	
		A			
Bellaïsse	Louché Jules maire 62 ans	A	Agathon Vital cm. 60 ans	A	
		A			
Esparron la Bâtie	Dumont Cyrille maire 44 ans	A	Dumont Jules adj. 39 ans	A	
		A			
Faucon	Richier J. maire 60 ans	A	Burgier Sébastien cm. 37 ans	A	
		A			
Gizots	Silve Cyrille maire 41 ans	A	Girard Jules cm. 54 ans	A	
		A			
Piégut	Smith César maire 49 ans	A	Agathon Lucien adj. 31 ans	A	
		A			

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Roynier	Astoin Philippe maire	A	Salmas J ⁿ J ^h adj ^t 65 ans	A	
Currières	Cuche Didier Cm. 58 ans	A	Gros François Cm. 58 ans	A	
Urtis	Torrel Léon maire 39 ans	A	Lafitte Pierre Cm. 44 ans	A	
Venterol	Pioncély Léophile Cm. 68 ms	A	Hury Joseph Cm. 46 ans	A	
Canton de Volonne					
Aubignosc	Fabre Palme maire 74 ans	A	Laurent Louis Cm. 41 ans	A	
	Latil Alexandre adj ^t 60 ans	A			
Château Arnoux	Frézene Pierre Cm. 37 ans	A	Vitrac Amédée Cm. 41 ans	A	
Châteauneuf Val St Donat	Meynier J ^h maire 42 ans	A	Amayenc Edward adj ^t 36 ans	A	
Escale (L)	Bernard André adj ^t 44 ans	A	Wor Joachim maire 42 ans	A	
Montfort	Bonnel Casimir maire 35 ans	A	Garcin Amédée adj ^t 40 ms	A	
Peipin	Chouïé Midard Cm. 60 ans	A	Grand François Cm. 51 ans	A	
Salignac	Peyrothe Joseph maire 47 ans	A	Delapalé Edouard adj ^t 61 ans	A	
Tourribes	Segrignac Louis maire 47 ans	A	Grand Joseph adj ^t 35 ans	A	
Volonne	Mégy André maire	A	Lambert Joseph Cm.	A	
	Gautier Albert adj ^t	A			

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.

Le présent tableau dressé par nous, Préfet, sera déposé au secrétariat général de la préfecture, pour être communiqué à tout requérant.

A *Sigone*, le 1^{er} août 1900.

Par *Délégation du Préfet*
Le Secrétaire Général

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

LISTE DES ÉLECTEURS SÉNATORIAUX

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE,

DRESSÉE EN EXÉCUTION DE L'ARTICLE 9 DE LA LOI DU 2 AOÛT 1875.

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
1	Abbes Baptiste	délégué de la Cte de Levens	Guichard Auguste C.M.	
2	Abbes Camille	id de Barrême Grimaud Paul C.M.		
3	Achard Clément	id St-Martin-les-Eaux Arnoux Louis C.M.		
4	Ailhaud Joseph	id Thorame-Basse Reboul Jean C.M.		
5	Aillaud Eugène	id St-Maime Rolland Fortuné C.M.		
6	Aillaud Frédéric	Conseiller d'Arrondissement		
7	Amielh Léon Joseph	délégué de la Cte de Barles	Davin Félicien, adjoint	
8	Amielh Siméon	id Thoard	Delaye Joseph C.M.	
9	André Joseph	Conseiller d'Arrondissement		
10	Andrieux Louis	Député		
11	Antoine Joseph	délégué de la Cte de St-Pierre	Bisson François C.M.	
12	Antoine (d') Louis	id St-Julien-d'Asse	Aymès Hippolyte, adjt	
13	Arnaud Gaston	id Sisteron	Rolland Félix C.M.	
14	Arnaud Jules Félicien	id le Castellard	Garcin Désiré C.M.	
15	Artaud Sylvain	id Robion	Rouy Paul Emile, adjt	
16	Astoin Philippe	id Reynier	Artaud Bienvenu, adjt	
17	Aubenas (d') Raoul	id Aubenas	Dalmat Jean J ^h , adjt	
18	Aubert Alexandre	id Oinac	Emieu Fernand C.M.	
19	Aubert Archange	Conseiller général		
20	Aubert Célestin	Conseiller d'Arrondissement		
21	Aubert Paulin	délégué de la Cte du Chaffaut	Gilly Pierre, adjt	
22	Audibert Philippe	id Revort du Bion	Grenon Fabius C.M.	
23	Audiffred Firmin	id Jausiers	Dessier Calixte C.M.	
24	Aurac Gratien	id Manosque	Dospieds Marius C.M.	
			Gournel Léon C.M.	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
25	Ouzet Louis	délégué de la C ^e de Digne	Gung Henri C.m. Gellegin Augustin C.m.	
26	Ouzet Marius	id la Javie	Roux André C.m.	
27	Ouzet Vincent	id Beaujeu	Lombard J ^h C.m.	
28	Oymes Grille	id Espinouse	Mene Célestin, adj ^t	
29	Banon Maximin	délégué de la C ^e de Chantemerle	Meynier Biendimé, adj ^t	
30	Banon Victorin	id Gréoux	Caronel Edouard C.m.	
31	Barbe J ⁿ B ^t	id Piémichel	Gillaud Louis C.m.	
32	Barlatier Jean B ^t	Conseiller d'arrondissement		
33	Barneaud Auguste	délégué de la C ^e de Montclar	Piolle Michel C.m.	
34	Barneaud Ernest	id la Bréole	Barneaud J ^h Désiré C.m.	
35	Bayle Pierre Edouard	id le Vernet	Bayle Théophile C.m.	
36	Béraud Louis	Conseiller d'arrondissement		
37	Bergier Théophile	délégué de la C ^e de Lurs	Roche Paul C.m.	
38	Berle François	id Allemagne	Paulin J ⁿ B ^t , adj ^t	
39	Bermond de Tauly (de)	Conseiller général		
40	Bernard André	délégué de la C ^e de Vésubie	Titon Joachim Maire	
41	Bernard Cyprien	id Forcalquier	Arnoux Gabriel C.m. Bremond Léon C.m.	
42	Bernard Désiré	id La Motte	Auisse Henri C.m.	
43	Bernard Louis	Conseiller d'arrondissement		
44	Béroud Charles	délégué de la C ^e des Mées	Picon Henri C.m.	
45	Beraudun Frédéric	id Sisteron	Holland Felicie C.m. Garcin Devine C.m.	
46	Bizot Hyacinthe	id Banon	Gondran Fabius C.m.	
47	Blanc Amedée	id Provençale	Blanc Louis C.m.	
48	Blanc Fortune	id Béghiers	Jaume Albert C.m.	
49	Blanc Louis	id Valensole	Bousquet Romain C.m. Roume Joseph C.m.	

NOMBRES d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
50	Blanc Marcel	délégué de la Cme de Noziers	Martel André adj ^t	
51	Blanchet Léopold	id St-Croix à Luze	Reynier Paul C.M.	
52	Bondil J ^e Michel	id Châteauneuf & Mont	Meissel Jean C.M.	
53	Bonifay Edouard	id Aiglun	Gaubert Pierre C.M.	
54	Bonnefoy Alphée	id Montsalier	Blanc Célestine C.M.	
55	Bonnefoy André	id St-Vincent de Noziers	Chauvet Daphnis C.M.	
56	Bonnefoy Henri	id Redortiers	Murton Clément C.M.	
57	Bonnet Casimir	id Montfort	Garcin Aimée adj ^t	
58	Bonnet Elie	id Villeneuve	León Marius C.M.	
59	Bonnet Ferdinand	id Chorame-Basse	Reboul Jean C.M.	
60	Bonnet Joseph	id Beauvezet	Richelme Ambroise adj ^t	
61	Bonnet Marius	id Colmars	Girard Joseph C.M.	
62	Boniol Fernand	id Forcalquier	Anoux Gabriel C.M. Brémont Léon C.M.	
63	Bontoux Charles	id Sisteron	Rolland Félicien C.M. Garcin Désiré C.M.	
64	Bontoux Léon	id Simiane	Signoret Henri C.M.	
65	Borel Casimir	id Banon	Gondran Fabius C.M.	
66	Bouffier Joseph	id Draison	Fabre Adolphe C.M.	
67	Bourgarel Joseph	id Castellane	Collombet J ^e C.M.	
68	Bourguès Jules	id Villeneuve	Bonnageux Jules C.M.	
69	Boutin Joseph	id Sausset	Pellegrin Augustin C.M.	
70	Boyer Adrien	Conseiller d'Arrondissement		
71	Boyer Joseph	délégué de la Cme de Montlaux	Poyre Auguste C.M.	
72	Brémont Albert	id Villeneuve	Bonnageux Jules C.M.	
73	Broussard Emile	id Castellane	Collombet J ^e C.M.	
74	Brun Camille	id St-Gons	Jaubert Désiré Victor adj ^t	

NOMBRES d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
75	Brun Marius	délégué de la C ^e de Cartellet et Cassay	Jean Antoine, maire	
76	Caire Honoré	Conseiller d'arrondissement		
77	Carbonel Paul Jr ^{3e}	délégué de la C ^e de Moustier	Rouvier Augustin C.M.	
78	Carretier Prudent	Conseiller d'arrondissement		
79	Cauvin Jean B ^e	délégué de la C ^e d'Allons	Maurin Alphonse, Maire	
80	Chabaud Thomas	id Piez	Veyan Jean C.M.	
81	Chabaud Marius	id Soleilhas	Guigues Vertu C.M.	
82	Chaillan Auguste	id Lartomme	Roux Rubens C.M.	
83	Chaillan Julien	id La Celle St Michel	Chaillan Désiré, C.M.	
84	Chaux Désiré	id Feissal	Trabuc Firmin C.M.	
85	Chaux Jacques	id Quirbeau	Chaux Cesar - C.M.	
86	Chaux Médard	id Peipin	Giraud François C.M.	
87	Chandre Firmin	id Creisset	Manent Eugène, adj ^t	
88	Chaudon Paul Antoine	id Roumoules	Guillaumond Etie Scire C.M.	
89	Chaumeton Marcel	id Manosque	Dupieds Marius - C.M. Fournel Léon C.M.	
90	Chaussegros Flavien	Conseiller d'arrondissement		
91	Chauvin Alphonse	délégué de la C ^e de Taulaune	Huguet Ambroise - adj ^t	
92	Chauvin Antoine	d ^r Bevons	Satil Adrien C.M.	
93	Cheillan Paul	d ^r Digne {	Guzz Henri C.M. Pellegrin Augustin C.M.	
94	Cholin Albert	Conseiller d'arrondissement		
95	Clariond Rémy	id		
96	Clement Fortune	délégué de Chateauneuf Mirail	Durand Alphonse C.M.	
97	Clement Joseph	id Noyers	Kartel Andre, adj ^t	
98	Clement Paulin	id e hospitallet	Chambarel Louis C.M.	

NOMBRES d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
99	Cleopâtre Louis	Conseiller d'arrondissement		
100	Colombe Jean ^{3^e}	délégué de la C ^e de la Palud	Achard Leonard. C.M.	
101	Collomp Félicien	id Castillon	Reynaud Firmin. C.M.	
102	Collomp Placide	id Châteaufort	Reynès Fortune. adj ^t	
103	Combe Camille	conseiller d'arrondissement		
104	Comillh César	délégué de la C ^e de Pégut	Aquillon Lucien. adj ^t	
105	Convers Frédéric	d ^r . St. Lyons	Tardieu Joseph. adj ^t	
106	Convers Octave	Conseiller général		
107	Coste Augustin	id		
108	Couillet Joseph	délégué de la C ^e de Moriez	Couillet Jacques. C.M.	
109	Courtois (de) Pierre	Conseiller général		
110	Cuvellier Casimir	délégué de la C ^e de Barrième	Grimaud Paul. C.M.	
111	Cuillerier Félicien	d ^r . des Mees	Ficon Henri. C.M.	
112	Davie Marius	d ^r . Mane	Reynier Ferdinand. C.M.	
113	Daumas Augustin	d ^r . Brunet	Ferrasson Marius. adj ^t	
114	Daumas Cyrille	d ^r . Esparron la Bâtie	Daumas Louis adjoint	
115	Daumas Eugène	Suppléant St Geniez		
116	Daumas Joseph	Conseiller général		
117	Daumas Joseph	Suppléant de la C ^e de Voly		
118	David Achille	délégué de la C ^e de Valensole	Bourquet Romain. C.M. Roume J ^h C.M.	
119	David Lucien	d ^r . La Garde	Hugues Félicien. C.M.	
120	Davin Pierre	d ^r . Ourbans	Reynaud Clém ^e . C.M.	
121	Demandois Etienne	de Chaudon Bedyuu	Beraud Adolphe. adj ^t	
122	Demandois (de) Raoul	d ^r . Demandois	Berrin Joseph. adj ^t	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
123	Denuaudole Romaine	délégué de la C ^{me} de Chateaui	Mistral Dominin adj ^t	
124	Denoize Félix	d ^e Digne	Guns Henri c.m. Gellequin Augustin c.m.	
125	Dénieds André	d ^e St Martin de Brômes	Pournière Pierreme adj ^t	
126	Dénieds Félix	d ^e Pierruerue	Blanc Henri c.m.	
127	Derbez César	d ^e Masey	Chauvet Théophile c.m.	
128	Desdier Calixte	Conseiller d'Arrondissement		
129	Dol Emile	délégué de la C ^{me} de Valence	Bousquet Romain c.m. Roume Joseph c.m.	
130	Dol Joseph	d ^e Orgens	Chailan Joseph c.m.	
131	Dol Philippe	d ^e Angles	Gibert Philippe c.m.	
132	Domadien Joseph	Conseiller d'Arrondissement		
133	Dommet Edmond	délégué de la C ^{me} de Gréze	Girnard Victor adj ^t	
134	Doux Joseph	d ^e Barcelonnette	Tortoul Louis c.m.	
135	Dozoul Honoré	Conseiller général		
136	Dray Adolphe	délégué de la C ^{me} de Manosque	Dénieds Marius c.m. Fournel Léon c.m.	
137	Durand Honoré	d ^e Fontis	Hugues Désiré c.m.	
138	Emieu Alphonse	délégué de la C ^{me} de Sault	Cauteyron Joseph c.m.	
139	Espagnet Jean Christophe	id Senex	Brie Firmin adj ^t	
140	Esther Frédéric	d ^e Manosque	Dénieds Marius c.m. Fournel Léon c.m.	
141	Etienne Louis	d ^e la Brillanne	Magnan Marius adj ^t	
142	Eyriès Amédée	Conseiller d'Arrondissement		
143	Eyriès Emile	délégué de la C ^{me} de Manosque	Dénieds Marius c.m. Fournel Léon c.m.	
144	Fabre Auguste	Conseiller d'Arrondissement		
145	Fabre Fortune	délégué de la C ^{me} d'Aubignosc	Laurent Lucien c.m.	

NOMBRES d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
146	Fabre Joseph	délégué de la Cte de Digne	Giruz Henric - C.M. Gellegiun Augustin C.M.	
147	Fabre Joseph	d ^e Pontienne	Gervais Amédée adj ^t	
148	Fabre Joseph Etienne	d ^e St André	Gaymard Joseph - C.M.	
149	Faudon Joseph	d ^e Mélan	Mayrac Léon, adj ^t	
150	Fauve Isidore	d ^e St Paul	Bonardel Auguste Alphonse C.M.	
151	Feraud Camille	Conseiller d'arrondissement		
152	Feraud Désiré	délégué de la Cte Chateauredon	Boyer Joseph - C.M.	
153	Feraud J ^r Baptiste	d ^e la Ferrière	Julien Emile C.M.	
154	Feraud Prosper	d ^e le Brusquet	Faucon Elie - C.M.	
155	Ferry (de) Henri	d ^e Carniol	Borel Louis - C.M.	
156	Florens Elie J ⁿ B ^t	Conseiller d'arrondissement		
157	Francou Joseph	délégué de la Cte de Mison	Curnier Simeon - C.M.	
158	Francou Clement	d ^e Entrevennes	Sauve Joseph, adj ^t	
159	Francou Mayeur Désiré	d ^e Valensole	Bouquet Romain C.M. Roume Joseph - C.M.	
160	Gabert Jean B ^t	Conseiller d'arrondissement		
161	Galliosian Louis	délégué de la Cte Symphonie	Bayle Ludovic - C.M.	
162	Garcin Edouard	d ^e Guimoisson	Olivier Victor - C.M.	
163	Garcin Joseph	d ^e Castellane	Collombet Joseph - C.M.	
164	Gardiol Louis	Conseiller Général		
165	Garnier Bienvenu	délégué de la Cte la Rochette	Raybaud Simon adj ^t	
166	Garron Eugène	d ^e St Jurs	Eons Auguste, adj ^t	
167	Gasquet Henri	Conseiller Général		
168	GasSEND Auguste	délégué de la Cte de Malijai	Imbert Louis, adj ^t	
169	Gassier Adrien	d ^e Barcelonnette	Portoul Louis C.M.	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
170	Gassier Paul	Conseiller Général		
171	Gaubert Albert	délégué de la C ^e de Volonne	Lambert Léopold - c.m.	
172	Gaubert Jean	d ^o Manosque	{ Denieus Marius - c.m. Fournel Léon - c.m.	
173	Gaudemard Joseph	d ^o Uvernet	Bonnet Zéphirin, adj ^t	
174	Gay Hyacinthe	d ^o Marcoux	Siran Denis, adj ^t	
175	Gay Jean Napoléon	d ^o allas	Michel Gustave - c.m.	
176	Gayde Florent	d ^o Montagnac	Poitevin Julian - c.m.	
177	Gerbert Amédée	d ^o Porcalquier	{ Arnoux Gabriel - c.m. Bremond Léon - c.m.	
178	Gertoux Hilaire	d ^o Ganagobie	Mounier Fernand - c.m.	
179	Gibert Zéphirin	d ^o St André	Gaynard Joseph - c.m.	
180	Giraud Celestin	d ^o Mariaud	Vaugier Frénel, maire	
181	Giraud Elie	d ^o St Croix de Verdon	Régibaud Joseph - c.m.	
182	Giraud Joseph	Suppléant de Sourribes		
183	Goin Firmin	délégué de la C ^e de Tours	Tauffred Joseph, adj ^t	
184	Gondran Jean B ^e	d ^o Sigonce	Granier J. Anne - c.m.	
185	Gondran Robert	d ^o Crus	Eurin Albert - c.m.	
186	Gontal Louis	d ^o Rovet des Brousses	Savouillard Benoit, maire	
187	Gontard Valentin	Conseiller d'arrondissement		
188	Gouiraud Ferdinand	délégué de la C ^e de Peyresq	Tauffred Angelin - c.m.	
189	Gouiraud Joseph	d ^o Dauphin	Mauvel Léon - c.m.	
190	Gouyon Elie	d ^o Vergons	Berton Augustin - c.m.	
191	Grac Jules	d ^o Braux	Salici Antoine, adj ^t	
192	Granier Pierre	d ^o Laubuisse	Chailan Théophile - c.m.	
193	Granoux Henri	d ^o Digne	{ Gung Henri - c.m. Pellegrin Augustin - c.m.	
194	Grégoire Alphonse	d ^o Oppedette	Grégoire Clément - c.m.	

NOMBRES d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
195	Gros André Joseph	délégué à la cte de Beynes	Garcin Paul, adj ^t	
196	Guichard Camille	d ^o le Poil	Knard Emile C.m.	
197	Guichard Emile	d ^o Magister	Rousson Théodore C.m.	
198	Guichard Lazare	d ^o Mezel	Pin Emile C.m.	
199	Guieu Alexandre	d ^o Montagnac	Poiterin Jules C.m.	
200	Guilheume Toussaint	Conseiller général		
201	Guillemon Joseph	délégué à la cte de Barras	Lugay Benjamin, adj ^t	
202	Guitton Urbain	d ^o Lardiers	Étienne Baptiste C.m.	
203	Halec Alphonse Benjamin	Conseiller d'arrondissement		
204	Hamel Louis	délégué à la cte Manosque	Déries Marius C.m. Fournel Léon C.m.	
205	Henry Gabriel	d ^o Ongles	Burin Delille C.m.	
206	Henry Lucien	d ^o Forcalquier	Renoux Gabriel C.m. Brémont Léon C.m.	
207	Heyries Léon	Conseiller général		
208	Hommorat André	député		
209	Hommorat Charles	délégué à la cte La Mure	Simon Fréjus C.m.	
210	Hommorat Léon	Conseiller général		
211	Hugues Antoine	délégué à la cte d'Artouze	Pinot André C.m.	
212	Hugues Benjamin	d ^o Vacheres	Clement Clavis C.m.	
213	Hugues Lucien	d ^o Valoire	Satil Marcelin C.m.	
214	Leard Camille	délégué à la cte d'Imiane	Sigord René C.m.	
215	Imbert Albert	Conseiller général		
216	Imbert Germain	délégué à la cte de Sisteron	Rolland Félicien C.m. Garcin Desiré C.m.	
217	Knard Amedée	d ^o Chênevilles	Allos Amédée Adj ^t	

NOMBRES d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
218	Isoard François	Conseiller Général		
219	Isoard Jules	délégué de la cte d'Auzet	Isoard Henri - c.m.	
220	Isoard Léon	d ^e Reillanne	Aubion Lucien - c.m.	
221	Jacomet Louis	délégué de la cte de Castellet les Jaunes	Dol Emile - c.m.	
222	Jame Séraphin	d ^e La Bréole	Berneaud J ^h Désiré - c.m.	
223	James Alfred	d ^e Gaucon (B ^{te})	Bellon Remy, maire	
224	Jaubert Eugène	Conseiller d'arrondissement		
225	Jaubert Henri	Conseiller Général		
226	Jauffret J ⁿ B ^{te}	délégué de la cte de St Laurent	Collombet Augustin, adj ^t	
227	Jean Victorin	d ^e Revert du Brion	Grenon Fabius - c.m.	
228	Joly Antony	Député		
229	Josélet Edouard	délégué de la cte de Malleoueyne	Julien Victorin - c.m.	
230	Jourdan Eugène	Conseiller d'arrondissement		
231	Jourdan François	délégué de la cte de Mison	Curnier Siméon - c.m.	
232	Jourdan Gustave	d ^e Digne	Guiz Hervé - c.m.	
233	Juliany Joseph	d ^e St Etienne	Pellegrin Augustin - c.m.	
234	Julien André	d ^e les Omerques	Arnaut Casimir - c.m.	
235	Julien Henri	d ^e Valsainte	Mathieu Tranquille, adj ^t	
236	Lambert Louis	délégué de la cte de Manosque	Delpies Marius - c.m. Fournel Léon - c.m.	
237	Latil Alexandre	d ^e Château-Arnoux	Viton Auguste - c.m.	
238	Latil Joseph	d ^e Ourel	Guend Léon - c.m.	
239	Laudric Baptiste	d ^e Nibles	Reynier Mary - c.m.	
240	Langier Joseph	d ^e Beauvezer	Richelme Ambroise, adj ^t	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
241	Langier Siffrein	délégué à la Cte de Dauphin	Maxwel Léon C.M.	
242	Laurent Ferdinand	d ^e Le Lauzet	Martin Augustin C.M.	
243	Lauthier Magloire	d ^e St Maine	Holland Fortune C.M.	
244	Lebre Louis	d ^e Valensole	Bousquet Romain C.M. Roume Joseph C.M.	
245	Lebre Toussaint	d ^e Draison	Fabre Adolphe C.M.	
246	Mac - Adaras	Conseiller Général		
247	Magaud Camille	délégué à la Cte de St Jursay	Giroux Thomas C.M.	
248	Magaud Hubert	d ^e Tamaron	Magaud Joseph C.M.	
249	Magaud Jean	d ^e La Robine	Giraud Séraphin adj ^e	
250	Magnan Ferdinand	Conseiller d'arrondissement		
251	Maignier Georges	Conseiller Général		
252	Mallet Sixte	délégué à la Cte de Mallemoison	Pons François adj ^e	
253	Malon Jn ^e p ^r t ^e	Conseiller Général		
254	Manens Arthur	délégué à la Cte de Jeaujet	Chaillan André adj ^e	
255	Manuel Désiré	Conseiller d'arrondissement		
256	Manuel Eugène	Conseiller d'arrondiss.		
257	Mariand Eugène	délégué à la Cte d'Esclangon	Segond Théophile C.M.	
258	Marin Justin	d ^e Cartelot	Renuix Pierre adj ^e	
259	Marron Pierre	d ^e Valernes	Sauvages Joseph C.M.	
260	Martel Joseph	d ^e Bayons	Rougon Ferdinand C.M.	
261	Martel Léon	d ^e Arthon	Nevière Léon C.M.	
262	Martel Louis	d ^e St Julien	Collomp Joseph C.M.	
263	Martin Casimir	d ^e Reillaume	Aubion Lucien C.M.	
264	Martin Cyprien	d ^e Seyne	Riotard Henri C.M.	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
265	Martin Cyrille	délégué de la Cte Villars-Bardieu	Collomp Paulin C.M.	
266	Martin Joseph	de Riez	Veyan Joseph C.M.	
267	Martin Marius	suppl. de la Cte du Crine		
268	Massebauf Pierre	délégué de la Cte Guinison	Pouvierie Pieureau, adj ^t	
269	Massot Martial	Conseiller Général		
270	Maunier Ernest	délégué de la Cte de Gréoux	Baronel Edouard C.M.	
271	Maurel Auguste	de les Dourbes	Frixion Laurent, cultiv ^r	
272	Maurel Emile	de Enchartrayes	Graffred Jean-François, adj ^t	
273	Maurel Jean Joseph	Conseiller Général		
274	Maurel Paul	délégué de la Cte de Manosque	Dépieds Marius C.M. Gourmel Léon, C.M.	
275	Maurin Remi	de Revel	Honoré Héophile C.M.	
276	Mégy André	de Volonne	Lambert Leopold C.M.	
277	Mégy Augustin	de St Michel	Mollet Gaston C.M.	
278	Mégy Joseph	de La Motte	Aymar Henri C.M.	
279	Meynier Joseph	de Châteauneuf-V.S-D ^t	Amagenc Edouard, adj ^t	
280	Meyran Léon	de Jausiers	Dessier Calixte C.M.	
281	Michel Alphonse	de Mane	Reynier Ferdinand C.M.	
282	Michel Hyacinthe Louis	Conseiller d'Arrondissement		
283	Michel Joseph	délégué de la Cte de Frejus	Benoit Gabriel C.M. Bremond Léon C.M.	
284	Michel Marius	de Sisteron	Rolland Félixien C.M. Garcia Desiré C.M.	
285	Michel Michel	de Montblanc	Eullier Joseph, adj ^t	
286	Michel Noé	de Entrepierrres	Arnaut Casimir, adj ^t	
287	Michel Paul	de Entrevaux	Yachier Pierre, adj ^t	
288	Michel Victor	de Miozelles	Dawelle Firmin, adj ^t	
289	Mollet Angelin	de Sa Michel	Mollet Gaston - C.M.	

NOMBRES d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appellés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
290	Monge Angelin	Conseiller d'arrondissement		
291	Moutier Hippolyte	délégué de la C. ^e d'Estoublon	Roux Pascal C.M.	
292	Negré Paul	délégué de la C. ^e de Sisteron	Holland Félicien C.M. Garcin Désiré C.M.	
293	Névierie Baptiste	d ^r Sisteron	Holland Félicien C.M.- Garcin Désiré C.M.	
294	Névierie Justin	d ^r Valensole	Bousquet Romain C.M. Roume Joseph C.M.	
295	Névierie Lucien	d ^r Esparron de Verdon	Brunet Jules, curé ^r	
296	Nicolas Joseph	d ^r Archail	Ravel Louis, C.M.	
297	Noat Eugène	d ^r Péreste	Imbert Henri C.M.	
298	Olivier Olivier	délégué de la C. ^e de St. Jacques	Granet Auguste, adj ^t	
299	Olivier Olivier	d ^r Meolans	Trouche Zacharie C.M.	
300	Pascal Pelerton	Conseiller d'arrondissement		
301	Pascal Hilaire	délégué de la C. ^e de Cluny	Gerrard Jules C.M.	
302	Pascal Théodore	d ^r Limans	Fourré Charles C.M.	
303	Paul Baptiste	d ^r Trévans	Gilly Adrien, adj ^t	
304	Paul François	Conseiller d'arrond. ^t		
305	Pellissier Camille	Conseiller Général		
306	Pelloquin J ^h -Alexandre	délégué de la C. ^e d'Amont	Henry Jean-Baptiste C.M.	
307	Pelloquin Michel	d ^r Montjustin	Vial Albin, adj ^t	
308	Pelloquin Alphonse	d ^r Choard	Delaye Joseph, C.M.	
309	Pellissier Albert Eugène	Conseiller d'arrondissement		
310	Pellissier Marius	délégué de la C. ^e de Lure	Roche Paul C.M.	
311	Pelloquin Edouard	d ^r Moustiers	Louver Augustin C.M.	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
312	Perchot Justin	Député		
313	Perrymond Théophile	Conseiller d'arrondissement		
314	Peyrothe Joseph	Délégué de la C ^e de Lalignac	Delaye Edouard, adj ^t	
315	Piconcey Eusèbe	d ^o Venterol	Nury Joseph C.M.	
316	Pierrionard Eugène	d ^o Blieup	Cartinel Honoré Toussaint Marie	
317	Pionconcey Jules	d ^o Clumanc	Ferrat J ⁿ B ^t . C.M.	
318	Plaisant Antoine	d ^o Meyromes Meyrandon C.M.		
319	Plane Joseph	d ^o Oraison	Fabre Adolphe C.M.	
320	Plesant Antoine	d ^o Barcelonnette	Fortoul Louis C.M.	
321	Poental Paul	d ^o Cereste	Imbert Henri C.M.	
322	Port Bienvenu	d ^o Prevererit	Bourdin Pierre C.M.	
323	Porte Jean Baptiste	Conseiller d'arrondissement		
324	Poucet Adelin Hippolyte	Délégué de la C ^e de Villemus	Viguier Lucien adj ^t	
325	Poucpe Auguste	d ^o St Faust	Lauteyron Joseph C.M.	
326	Poucpe Louis	d ^o Lincel	Granon Louis adj ^t	
327	Proal Jules	d ^o Riez	Seyan Jean C.M.	
328	Prunier Joseph	Conseiller Général		
329	Pustel Armand	Conseiller Général		
330	Raybaud Antoine	Délégué de la C ^e de St Benoit	Lugier Jacques C.M.	
331	Rebaud Joseph	d ^o Cowichons	Ravel Joseph adj ^t	
332	Rebuffel Roger	d ^o Peyroules	Pascal Calixte adj ^t	
333	Reinach Joseph	Député		
334	Reybaud Nicolas	Conseiller d'arrondissement		
335	Reymond Hippolyte	Conseiller d'arrondissement		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
336	Reymond Jean Baptiste	délégué de la C ^e de Peyruis	Chauv Cyprien C.M.	
337	Reynaud Alexandre	d ^o Fugerez	Ruthman Raphaël C.M.	
338	Reynaud Antoine	Conseiller d'Arrondissement		
339	Reynaud Joachim	délégué de la C ^e d'Aurel	Bouffard Juste adj ^t	
340	Reynaud Joseph	d ^o la Condamine	Garcin Jean B ^t . C.M.	
341	Reynaud Léon	d ^o Clamensane	Fabre Jean B ^t . C.M.	
342	Reynaud Théodore	d ^o Sigoyer	Allibert Albert C.M.	
343	Ricaud Bienvenu	d ^o Allos	Michel Gustave C.M.	
344	Richard Jules	d ^o S ^t Esteve	Roux Joseph adj ^t	
345	Richard Célestin	d ^o Vallée	Thome Blaise C.M.	
346	Richard Jules	d ^o Gradi	Séond J ^r -Combe C.M.	
347	Richard Mathieu	d ^o Vilhosc	Nury clair C.M.	
348	Richelmi Damien	d ^o Entrevaux	Vachier Pierre adj ^t	
349	Richier Joseph	d ^o Facon (1 ^{er})	Escuyer Séraphin Ch	
350	Rignol Marcellin	Conseiller d'Arrondissement		
351	Ripert Albert	délégué de la C ^e de Sisteron	Rolland Félicien C.M. Garcin Désiré C.M.	
352	Ripert Louis	Conseiller d'Arrondissement		
353	Robert Alexandre	délégué de la C ^e de Larche	Romeaud André C.M.	
354	Roche Xavier	d ^o Claret	Pinchy Antoine C.M.	
355	Rolland Charles	Conseiller d'Arrondissement		
356	Rolland Edouard	délégué de la C ^e de Melu		
357	Rolland Elie	Conseiller d'Arrondissement		
358	Rolland Philogène	délégué de la C ^e de Bayons	Rougon Ferdinand C.M.	
359	Romieu Charles	Conseiller Général		
360	Rouzier Amédée	délégué de la C ^e de Seyne	Liotard Henri C.M.	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
361	Rougon Firmin	délégué de la C ^e de Sélestat	Reybaud Jean adj ^t	
362	Rougon Zabulon	d ^r St Martin le Seyne	Pascal Joseph C.M.	
363	Rourier Ferdinand	d ^r Guimoriçon	Olivier Victor C.M.	
364	Roux Adrien	Conseiller Général		
365	Roux Joseph	délégué de la C ^e de Colmars	Girard Joseph C.M.	
366	Roux Joseph Désiré	d ^r Verdaches	Lombard Louis C.M.	
367	Roux Marcellin	d ^r Chorame Haute	Borel Théophile C.M.	
368	Roux Marius	d ^r Bras d'Assas	Brunias Philippe adj ^t	
369	Roux Paul	d ^r Mézel	Sin Emile C.M.	
370	Royer Hilarion	Conseiller d'Arrondissement		
371	Salvagy Gratiens	délégué de la C ^e de Digne	{ Guinz Henri C.M. Pellegrin Augustin C.M.	
372	Salve (de) Jean	Conseiller Général		
373	Sappe Philippe	délégué de la C ^e de Montpezat	Serre Ernest C.M.	
374	Savin Jean	d ^r les Mees	Sicon Henri C.M.	
375	Savornin Paul	d ^r Seyne	Liotard Henri C.M.	
376	Savouillard Emile	d ^r Ongles	Zurin Dellile C.M.	
377	Sauvan François	d ^r Meailles	Portoul Albert adj ^t	
378	Sauvère François	d ^r Rougon	Bondil Augustin adj ^t	
379	Segond Joseph	d ^r Draix	Richard adj ^t C.M.	
380	Seignon Victorin	d ^r Saumane	Blanc Auguste C.M.	
381	Sénès Cassius Brutus	Conseiller Général		
382	Siaud Alphonse	délégué de la C ^e d'Augès	Rou Marcellin adj ^t	
383	Sicard Emile	d ^r les Oliviers	Gilly Jacques C.M.	
384	Sicard Martial	d ^r Porcalquier	{ Arnoux Gabriel C.M. Bremond Léon C.M.	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
385	Sicard Paulin	délégué à la C. de Peyrus	Chauix Cyprien C.M.	
386	Signoret Eugène	d ^e S ^r Paul	Bonandel Armand Alphonse C.M.	
387	Signoret Sébastien	Conseiller Général		
388	Silve Grus	délégué à la C. de Gigors	Gervais Emile C.M.	
389	Sioubert Léon	d ^e Carbieries	Védrillon Edouard adj ^t	
390	Sola Paul	d ^e Digne	{ Guinz Henri C.M. Gellequin Augustin C.M.	
391	Spitalier J ^r B ^{te}	d ^e La Condamine	Garcin Jean B ^{te} C.M.	
392	Sule Henri	d ^e Revert Martin	Garniol Ferdinand, adj ^t	
393	Tancrede Désiré	délégué à la C. de Soulx	Blanc Joseph C.M.	
394	Tavan Fabien	d ^e Valavoire	Silve Ferdinand C.M.	
395	Taxil Antoine	d ^e Entrages	Rouy François C.M.	
396	Taston Emile	d ^e Digne	{ Guinz Henri C.M. Gellequin Augustin	
397	Thumin Joseph	d ^e Volx	Daumas Joseph C.M.	
398	Touche Adolphe	d ^e Vaumeilh	Clement Pierre adj ^t	
399	Touche Désiré	d ^e Turriens	Gros François C.M.	
400	Touche Jules	d ^e Bellaffaire	Aguillon Vital C.M.	
401	Toulousan Henry	d ^e Albiocé	Sourribes Simon C.M.	
402	Touyre Louis	d ^e Mirabeau	Gayon Henri C.M.	
403	Trabaud Ferdinand	d ^e Ubraye	Reboul Sam. adj ^t	
404	Trabuc Auguste	d ^e Lambert	Lambard Casimir C.M.	
405	Trézivoux Léon	d ^e S ^r Vincent (B ^{te})	Launier Louis C.M.	
406	Frézenc Pierre	d ^e Château Arnoux	Viton Amédée C.M.	
407	Tron Bernard	d ^e Micolans	Trouche Zacharie C.M.	
408	Tron Jean Baptiste	d ^e Revel	Honoré Hypolite C.M.	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
409	Curcan Marius	délégué de la C ^e de Pierrevet	Boudin Pierre -C.M.	
410	Curin Henri	d ^r St Etienne	Gournaire Louis , C.M.	
411	Currel Léon	d ^r Urtis	Léouffe Désiré . C.M.	
412	Vachet Laurent	d ^r Montfuron	Guquier Marius - C.M.	
413	Ventre André	d ^r Villars Colmars	Ventre Jean B ^e age ^t	
414	Verdolin Alexandre	d ^r Amot	Henry J ⁿ B ^e - C.M.	
415	Vial Martin	d ^r La Rochegeiron	Bonnet Dieudonné C.M.	
416	Vigne Joseph	d ^r Lauzet	Kutin Augustin . C.M.	
417	Vinay Jean	d ^r Larche	Domeaud Adrien . C.M.	
418	Vollaire Emile	d ^r Sisteron	Rolland Felicien C.M. Garcia Désiré - C.M	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.

La présente liste des électeurs sénatoriaux dressée par nous, Préfet, sera déposée au secrétariat général de la préfecture, pour être communiquée à tout requérant.

A Digne , le 19 août 1910 .

Par Délégation du Préfet
Le Secrétaire Général



H. M. J.

3
DÉPARTEMENT
des Basses-Alpes

ANNEXE
à la circulaire
du 22 novembre 1902.

MODÈLE N° 7.

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(Exécution de la loi du 2 août 1875.)

LISTE D'ÉMARGEMENT

DU *1^{er}* BUREAU DE VOTE.

(N^os *1 à 143* DE LA LISTE GÉNÉRALE.)

On inscrira sur les listes d'émargement les électeurs portés sur la liste alphabétique publiée le *1^{er} juillet 1910* et dans le même ordre, sans tenir compte des changements qui auraient pu survenir par suite soit de décès, soit d'annulation d'élections de délégués ou de substitution de suppléants aux délégués.

On aura soin seulement d'inscrire les nouveaux électeurs dans la 3^e colonne, *en regard du nom du délégué qu'ils remplacent*, et de mentionner la cause de cette substitution dans la colonne d'observations.

La troisième colonne restera par conséquent vide lorsque le délégué devra voter; elle ne sera remplie que si un autre électeur doit voter à sa place.

La Préfecture tiendra compte, jusqu'au dernier jour, des modifications à apporter à la liste d'émargement. Le bureau électoral, de son côté, remplira la 3^e colonne au fur et à mesure qu'il admettra des suppléants à voter au lieu et place des délégués.

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
1	Abbès Baptiste délégué de Levens		C	Eg		
2	Abbès, Camille délégué de Barriéme		C	Eg		
3	Achard Clément délégué St Martin - la - Saix		C	Eg		
4	Aillaud Joseph délégué Thouroune - Basse		C	Eg		
5	Aillaud Eugène délégué St Maine		C	Eg		
6	Aillaud Frédéric Conseiller d'Arrondissement		C	Eg		
7	Amielh Léon Joseph délégué Barles		C	Eg		
8	Amielh Simeon délégué Choard		C	Eg		
9	André Joseph Conseiller d'Arrondissement		C	Eg		
10	Andrieux Louis Député		C	Eg		
11	Antoine Joseph délégué St Pierre		C	Eg		
12	Antoine (d') Louis délégué St Julien d'Asse		C	Eg		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
13	Arnaud Garton délégué Sisteron		C	EY		
14	Arnaud Jules Félicien délégué au Castellard		C	EY		
15	Arnaud Sylvain délégué Robion		C	EY		
16	Antoin Philippe délégué Reynier		C	EY		
17	Aubenas (d') Raoul délégué Aubenas		C	EY		
18	Aubert Alexandre délégué à Alinac		C	EY		
19	Aubert archange Conseiller général		C	EY		
20	Aubert Célestin Conseiller d'arrondissement		C	EY		
21	Aubert Paulin délégué Le Chaffaut		C	EY		
22	Audibert Philippe délégué Revert du Bion		C	EY		
23	Audiffred Firmin délégué Gausieris		C	EY		
24	Aurac Gratien délégué Manosque		C	EY		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
25	Auzet Louis délégué Digne		C	Eg		
26	Auzet Marius délégué à La Jarie		C	Eg		
27	Auzet Vincent délégué Beaujeu		C	Eg		
28	Aymes Cyrille délégué Espinouse		C	Eg		
29	Banon Maximin délégué Champtercier		C	Eg		
30	Banon Victorin délégué Greoux		C	Eg		
31	Barbe Jean Baptiste délégué Guimichel		C	Eg		
32	Barlatier J ⁿ B ^{te} Conseiller d'arrondissement		C	Eg		
33	Barneaud Auguste délégué Montclar		C	Eg		
34	Barneaud Ernest délégué la Bréole		C	Eg		
35	Bayle Pierre Edouard délégué Le Vernet		C	Eg		
36	Béraud Louis Conseiller d'arrondissement		C	Eg		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{re} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
37	Bergier Théophile délégué Luis		C	E		
38	Borle François. délégué Allemagne		C	E		
39	Bermond de Vaulx (de) Conseiller général		C	E		
40	Bernard André délégué l'Escale		C	E		
41	Bernard Cyprien délégué Forcalquier		C	E		
42	Bernard Désiré délégué La Motte		C	E		
43	Bernard Louis Conseiller d'arrondissement		C	E		
44	Bérard Charles délégué les Mees		C	E		
45	Beraudun Frédéric délégué Sisteron		C	E		
46	Bizot Hyacinthe délégué Banon	Gondran ma supplu	C	E		
47	Blanc Amédée délégué Fréjus		C	E		
48	Blanc Fortuné délégué Béziers		C	E		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
49	Blanc Louis délégué Valence		C	EY		
50	Blanc Marcel délégué Moyens		C	EY		
51	Blanchet Léopold délégué St Croix-à-Sauze		C	EY		
52	Bondil J. Michel, délégué Chateauneuf & Moustiers		C	EY		
53	Bonifay Edouard délégué Aiglun		C	EY		
54	Bonnefoy Alphée délégué Montsaucier		C	EY		
55	Bonnefoy André délégué St Vincent-de-Moyens		C	EY		
56	Bonnefoy Henri délégué Redortiers		C	EY		
57	Bonnet Casimir délégué Montfort		C	EY		
58	Bonnet Elie délégué Villeneuve		C	EY		
59	Bonnet Ferdinand délégué Thorame-Basse		C	EY		
60	Bonnet Joseph délégué Beaurevoir		C	EY		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
61	Bonnot Marius délégué Colmars		C	Eg		
62	Bonniol Fernand délégué Forcalquier		C	Eg		
63	Bontoux Charles délégué Gisteron		C	Eg		
64	Bontoux Leon délégué Simiane		C	Eg		
65	Borel Casimir délégué Banon		C	Eg		
66	Bouffier Joseph délégué Traisac		C	Eg		
67	Bourquich Joseph délégué Castellane		C	Eg		
68	Bourques Jules délégué Villeneuve		C	Eg		
69	Boutin Joseph délégué Sausses		C	Eg		
70	Boyer Adrien Conseiller d'Arrondissement		C	Eg		
71	Boyer Joseph délégué Montlaix		C	Eg		
72	Bremond Albert délégué Villeneuve		C	Eg		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
73	Broussard Emile délégué Cartellane		C	yg		
74	Brun Camille délégué St Sornin		C	yg		
75	Brun Marius délégué Cartellet St Cassien		C	yg		
76	Caire Honoré Conseiller d'arrondissement		C	yg		
77	Carbone Paul J ^{oseph} délégué Moustiers		C	yg		
78	Cauetier Prudent Conseiller d'arrondissement		C	yg		
79	Caurin Jean B ^e délégué Allons		C	yg		
80	Chabaud Thomas délégué à Riez		C	yg		
81	Chaubaud Marius délégué Saleilhas		C	yg		
82	Chaillan Auguste délégué Cartonne		C	yg		
83	Chaillan Julien délégué La Colle St Michel		C	yg		
84	Chaix Désiré délégué Feissal		C	yg		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
85	chaix J acques délégué Avrabeau		C	Eg		
86	chaix M edard délégué Pequin		C	Eg		
87	Chandre F umin délégué C reisset		C	Eg		
88	Chaudon Paul antoine délégué Roumoules		C	Eg		
89	chaumeton Marcel délégué Manosque		C	Eg		
90	chaussegros Flavien Conseiller d'arrondissement		C	Eg		
91	chaurin Alphonse délégué Gaulanne		C	Eg		
92	chaurin Antoine délégué Berons		C	Eg		
93	chaillan Paul délégué Digne		C	Eg		
94	cholin Albert Conseiller d'arrondissement		C	Eg		
95	clarion Remy Conseiller d'arrondissement		C	Eg		
96	clément Fortune délégué chateauneuf - Miraval		C	Eg		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^{er} tour de scrutin.	au 3 ^{er} tour de scrutin.	
97	Clement Joseph délégué Moyers		C	EY		
98	Clement Paulin délégué ehospitalet		C	EY		
99	Cléopâtre Louis Conseiller d'Arrondissement		C	EY		
100	Colombet J ⁿ B ^e délégué La Palud		C	EY		
101	Collomp Félicien délégué Castillon		C	EY		
102	Collomp Flacide délégué Châteaugort		C	EY		
103	Combe Camille Conseiller d'Arrondissement		C	EY		
104	Conill Cesar délégué Siegburg		C	EY		
105	Couvers Frédéric délégué 1 ^e Lyons		C	EY		
106	Couvers Octave Conseiller Général		C	EY		
107	Coste Augustin Conseiller Général		C	EY		
108	Coulet Joseph délégué Moriez		C	EY		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{re} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
109	Courtiois (de) Pierre Conseiller Général		C	E.G.		
110	Crurellier Casimir délégué Bâvreème		C	E.G.		
111	Gullerios Felicien délégué les Mees		C	E.G.		
112	Cysare Marius délégué Mame		C	E.G.		
113	Daumas Augustin délégué Brunet		C	E.G.		
114	Daumas Cyrille délégué Esparron la Bâtie		C	E.G.		
115	Daumas Eugène Suppléant St Geniez	Daumas Eugen Suppl	C	E.G.		
116	Daumas Joseph Conseiller Général		C	E.G.		
117	Daumas Joseph Suppléant Volx	Daumas J. Suppl	C	E.G.		
118	David Achile délégué Valensole		C	E.G.		
119	David Lucien délégué La Garde		C	E.G.		
120	Davin Pierre délégué Curbans		C	E.G.		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
121	Demandoly Etienne délégué, Chaudon Bedejun	:	C	eg		
122	Demandoly (de) Raoul délégué Demandoly	:	C	3g		
123	Demandoly Romain délégué Charteuil	:	C	3g		
124	Denoize Félix délégué Digne	:	C	3g		
125	Dépieds André délégué St Martin de Drômes	:	C	eg		
126	Dépieds Félix délégué Giverny	:	C	3g		
127	Derbez César délégué Ubaye	:	C	eg		
128	Dessier Calixte Conseiller d'arrondissement	:	C	3g		
129	Dol Émile délégué Valensole	:	C	3g		
130	Dol Joseph délégué Orgem	:	C	3g		
131	Dol Philippe délégué Angles	:	C	3g		
132	Domadien Joseph Conseiller d'arrondissement	:	C	3g		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
133	Domet Edmond délégué Gheze		C	EG		
134	Doux Joseph délégué Barcelonnette		C	EG		
135	Dozoul Honoré Conseiller général		C	EG		
136	Dray Adolphe délégué Manosque		C	EG		
137	Durand Honoré délégué à Pontis		C	EG		
138	Estienne Alphonse délégué St Tulle		C	EG		
139	Espagnet Christophe délégué Senez		C	EG		
140	Esther Frédéric délégué Manosque		C	EG		
141	Etienne Louis délégué la Billanne		C	EG		
142	Syriès Amédée Conseiller d'arrondissement		C	EG		
143	Syriès Émile délégué Manosque		C	EG		

ARRÊTÉ la présente liste d'émargement à 143 électeurs.

A Digne , le 27 août 1910.

Le Préfet,
Par Délegation du Préfet
Le Secrétaire Général

Rex

ARRÊTÉ la présente liste au nombre de

143 émargements pour le 1^{er} tour de scrutin.
143 _____ le 2^e idem.
_____ le 3^e idem.

Le Président du bureau de vote,

*Chauvet
Bonnivard*

Les Scrutateurs,

*Carbier E. G. Maraux
A. Bay F. Léonard
F. Bay J. P. T. G.
Gaubert
D. A.*

DÉPARTEMENT
des Basses-Alpes

ANNEXE
à la circulaire
du 22 novembre 1902;

H
MODÈLE N° 7.

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(Exécution de la loi du 2 août 1875.)

LISTE D'ÉMARGEMENT DU ^{9^e} BUREAU DE VOTE.

(N^os 144 à 291 DE LA LISTE GÉNÉRALE.)

On inscrira sur les listes d'émargement les électeurs portés sur la liste alphabétique publiée le 19 août 1910 et dans le même ordre, sans tenir compte des changements qui auraient pu survenir par suite soit de décès, soit d'annulation d'élections de délégués ou de substitution de suppléants aux délégués.

On aura soin seulement d'inscrire les nouveaux électeurs dans la 3^e colonne, *en regard du nom du délégué qu'ils remplacent*, et de mentionner la cause de cette substitution dans la colonne d'observations.

La troisième colonne restera par conséquent vide lorsque le délégué devra voter; elle ne sera remplie que si un autre électeur doit voter à sa place.

La Préfecture tiendra compte, jusqu'au dernier jour, des modifications à apporter à la liste d'émargement. Le bureau électoral, de son côté, remplira la 3^e colonne au fur et à mesure qu'il admettra des suppléants à voter au lieu et place des délégués.

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
144	Fabre Auguste conseiller d'arrondissement		CH	CH		
145	Fabre Fortune délégué Aubignosc	Laurent Lucy	CH	CH		
146	Fabre Joseph délégué Digne	Laurent Lucy	CH	CH		
147	Fabre Joseph délégué Pontienne		CH	CH		
148	Fabre Joseph Etienne délégué St André		CH	CH		
149	Gaudon Joseph délégué Mélan		CH	CH		
150	Fauve Sidore délégué St Paul		CH	CH		
151	Géraud Camille conseiller d'arrondissement		CH	CH		
152	Géraud Désiré délégué Châteauredon		CH	CH		
153	Géraud J ^e Baptiste délégué La Perouse		CH	CH		
154	Géraud Prosper délégué Le Brusquet		CH	CH		
155	Gerry (de) Henri délégué Carniol		CH	CH		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
156	Florens Elie 2 ^e B ^{te} Conseiller d'Arrondissement		CJY	Ay		
157	Francou Joseph délégué Mison		CF	Ay		
158	Francou Clément délégué Entrevennes		CF	Cef		
159	Francou Mayeul Denis délégué Valensole		CJY	Ay		
160	Gabert Jean Baptiste Conseiller d'Arrondissement		CF	Cef		
161	Gallissian Louis délégué St Symphorien		CJY	Ay		
162	Garcin Edouard délégué Guimoisson		CF	Cef		
163	Garcin Joseph délégué Castellane		CJY	Cef		
164	Gardiol Louis Conseiller Général		CF	Cef		
165	Garnier Biennenu délégué La Rochette		CF	Ay		
166	Garron Eugène délégué St Jurs		CF	Ay		
167	Gasquet Henri Conseiller Général		CF	Ay		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
168	Gassend Auguste délégué Malijai		CG	Ay		
169	Gassier Adrien délégué Barcelonnette		CG	Ay		
170	Gassier Paul Conseiller Général		CG	Ay		
171	Gaubert Albert délégué Volonne		CG	Ay		
172	Gaubert Jean délégué Manosque		CG	Ay		
173	Gaudemard Joseph délégué Noirmont		CG	Ay		
174	Gay Hyacinthe délégué Modaneux		CG	Yor		
175	Gay Jean Napoléon délégué Allos		CG	Yor		
176	Gayde Florent délégué Montagnac		CG	Ay.		
177	Gerbert Amédée délégué Forcalquier		CG	Ay		
178	Gertoux Hilaire délégué Ganagobie		CG	Ay		
179	Gibert Zéphirin délégué St André		CG	Cep		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
180	Giraud Célestin délégué Mariaud		✓	✓		
181	Giraud Elie délégué St ^e Croix de Verdun		✓	✓		
182	Giraud Joseph délégué Bouvières		✓	✓		
183	Goin Firmin délégué Chours		✓	✓		
184	Gondran Jean B ^e délégué Sigonce		✓	✓		
185	Gondran Robert délégué Oruis		✓	✓		
186	Gontal Louis délégué Revert des Brouzes		✓	✓		
187	Gontard Valentin délégué Avilly d'Avondrement		✓	✓		
188	Gouiraud Ferdinand délégué Peyresq		✓	✓		
189	Gouiraud Joseph délégué Dauphin		✓	✓		
190	Goujon Elie délégué Vergons	*	✓	✓		
191	Grac Jules délégué Braux		✓	✓		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
192	Granier, Pierre délégué Lambruisse		✓	✓		
193	Granoux, Henri délégué Digne		✓	✓		
194	Gregoire Alphonse délégué Oppedette		✓	✓		
195	Gros Andre Joseph délégué Beynes		✓	✓		
196	Guichard Camille délégué le Poil		✓	✓		
197	Guichard Emile délégué Majastres		✓	✓		
198	Guichard Lazare délégué Mezel		✓	✓		
199	Guieu Alexandre délégué Montagnac		✓	✓		
200	Guilheume Toussaint Conseiller Général		✓	✓		
201	Guillemot Joseph délégué Barras	Lugay Benjamin Camille Minogue Barras	✓	✓		
202	Guittou Urbain délégué Lardiers		✓	✓		
203	Halec Alphonse Benjamin Conseiller d'Arrondissement		✓	✓		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
204	Hamel Louis délégué Manosque		CH	CH		
205	Henry Gabriel délégué Angles		CH	CH		
206	Henry Lucien délégué Forcalquier		CH	CH		
207	Reyriez Léon Conseiller Général		CH	CH		
208	Hommoz André Député					
209	Hommoz Charles délégué La Mure		CH	CH		
210	Hommoz Léon Conseiller Général		CH	CH		
211	Hugues Antoine délégué Gastoin		CH	CH		
212	Hugues Benjamin délégué Vachères		CH	CH		
213	Hugues Lucien délégué Galoire		CH	CH		
214	Joard Camille délégué Simiane		CH	CH		
215	Imbert Albert Conseiller Général		CH	CH		

NOMBRES d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
216	Imbert Germaine délégué Sisteron		GZ	ay		
217	Isnard Amédée délégué Chênevilles		ay	ay		
218	Isoard François Conseiller Général					
219	Isoard Jules délégué Auzet		ay	ay		
220	Isoard Léon délégué Reillanne		ay	ay		
221	Jacome Louis délégué Castellet-les-Dausset		ay	ay		
222	Jame Séraphin délégué La Bréole		ay	ay		
223	James Alfred délégué Gaucon (Bte).		ay	ay		
224	Jaubert Eugénie Conseiller d'Arrondissement					
225	Jaubert Henri Conseiller Général		ay	ay		
226	Jaujret M ⁿ B ^e délégué St Laurent		ay	ay		
227	Jean Victorin délégué Revest-du-Bion		ay	ay		

NOMBRES d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
228	Joly Antony Délégué		WY	Ay		
229	Joselot Edouard délégué Mallefougasse		GG	Ay		
230	Jourdan Eugène Conseiller d'Arrondissement		CG	Ay		
231	Jourdan François délégué Noison		CG	Ay		
232	Jourdan Gustave délégué Digne		CG	Ay		
233	Julian Joseph délégué St Etienne		CG	Ay		
234	Julien André délégué les Amériques		CG	Ay		
235	Julien Henri délégué Vallauris		CG	Ay		
236	Lambert Louis délégué Manosque		CG	Bf		
237	Latil Alexandre délégué Château-Arnoux		CG	Cy		
238	Latil Joseph délégué Aurel		CG	Ay		
239	Laudric Baptiste délégué Milles		CG	Ay		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
240	Langier Joseph délégué Beaurezex		CG	Ay		
241	Langier Siffrein délégué Dauphin		CD	Ay		
242	Laurent Ferdinand délégué Le Lauzet		CH	Ay		
243	Lauthier Magloire délégué St. Maimé		CH	Ay		
244	Lebre Louis délégué Palensole		CH	Ay		
245	Lebre Eustasiat délégué Oraison		CH	Ay		
246	Mac - Adaras Conseiller Général		CH	Ay		
247	Magaud Camille délégué St. Jurson		CH	Ay		
248	Magaud Hubert délégué Canaron		CH	Ay		
249	Magaud Jean délégué La Robine		CH	Ay		
250	Magnan Ferdinand Conseiller d'arrondissement		CH	Ay		
251	Magnier Georges Conseiller Général		CH	Ay		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^{er} tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
252	Mallet Syste, délégué Mallemonisson		OY	OY		
253	Malon Jn Bte Buxiller général		OY	OY		
254	Manent Arthur 1 ^{er} délégué Jeanmet		OY	OY		
255	Manuel Désiré Conseiller d'arrondissement		OY	OY		
256	Manuel Eugène Conseiller d'arrondissement		OY	OY		
257	Mariaud Eugène délégué Eclançon		OY	OY		
258	Marin Justin délégué Castellet		OY	OY		
259	Marron Pierre délégué Valernes		OY	OY		
260	Martel Joseph délégué Bayons		OY	OY		
261	Martel Léon délégué Authon		OY	OY		
262	Martel Louis 1 ^{er} délégué Julien		OY	OY		
263	Martin Casimir délégué Reillanne		OY	OY		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
264	Martin Cyprien délégué Seyne		ay	ay		
265	Martin Cyrille délégué Villars-Brandis		ay	ay		
266	Martin Joseph délégué Kiez		ay	ay		
267	Martin Marius Suppléant le Caire		ay	ay		
268	Massebauf Pierre délégué Quinson		ay	ay		
269	Massot Martial Conseiller général		ay	ay		
270	Maunier Ernest délégué Gréoux		cyp	ay		
271	Maurel Auguste délégué les Dourbes		ay	ay		
272	Maurel Emile délégué Enchartrayes		ay	ay		
273	Maurel Jean Joseph Conseiller général		ay	ay		
274	Maurel Paul délégué Manosque		ay	ay		
275	Maurin Remi délégué Revel		ay	ay		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
276	Mégy André délégué Volonne		CH	Ay		
277	Mégy Augustin délégué St Michel		CH	Ay		
278	Mégy Joseph délégué La Motte		CH	Ay		
279	Meynier Joseph délégué Châteauneuf-Sal-St-Donat		CH	Ay		
280	Meyran Léon délégué Jauniers		CH	Ay		
281	Michel Alphonse délégué Moine		CH	Ay		
282	Michel Hyacinthe Louis Comeiller d'Arrondissement		CH	Ay		
283	Michel Joseph délégué Forcalquier		CH	Ay		
284	Michel Marius délégué Sisteron		CH	Ay		
285	Michel Michel délégué Montlaur		CH	Ay		
286	Michel Moé délégué Entrepierrres		CH	Ay		
287	Michel Paul délégué Antrevaux		CH	Ay		

La feuille de pointage doit être tenue en double. — Après le dépouillement, elle est arrêtée et signée par le Président et les quatre scrutateurs du bureau de vote.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Département des Basses-Alpes

ÉLECTIONS SÉNATORIALES DU 28 Août 1910 (1^e TOUR)
1^{er} Bureau

Nombre de votants d'après la liste

démargements 143

Nombre de bulletins trouvés dans

Furne 163

FEUILLE DE DÉPOUILLEMENT DU SCRUTIN

(La présente feuille, certifiée par le Bureau, doit être annexée au procès-verbal de l'élection.)

Nota. — Les suffrages seront notés dans chaque colonne par un trait vertical sur chaque point. — Chaque feuille ayant 10 colonnes de 10 suffrages, une ligne horizontale donnera 100 suffrages; 2 lignes, 200. — La 12^e colonne est réservée pour totaliser les voix.

Dressé et arrêté par nous, Président et scrutateurs du _____ bureau de vote.

Pigne, le

28 Oct. 1910

Les Scrutateurs.

Le Président

La feuille de pointage doit être tenue en double. — Après le dépouillement, elle est arrêtée et signée par le Président et les quatre scrutateurs du bureau de vote.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Département des Basses-Alpes

ÉLECTIONS SÉNATORIALES DU 28 Août 1910 (1^e TOUR)

Nombre de votants d'après la liste

démargements 163

Nombre de bulletins trouvés dans

Turne 143

FEUILLE DE DÉPOUILLEMENT DU SCRUTIN

(La présente feuille, certifiée par le Bureau, doit être annexée au procès-verbal de l'élection.)

Nota. — Les suffrages seront notés dans chaque colonne par un trait vertical sur chaque point. — Chaque feuille ayant 10 colonnes de 10 suffrages, une ligne horizontale donnera 100 suffrages; 2 lignes, 200. — La 12^e colonne est réservée pour totaliser les voix.

Dressé et arrêté par nous, Président et scrutateurs du 1 bureau de vote.

Digne, le 28 Aout 1910

Les Scrutateurs,

Le Président

卷之三

M '.

various

DIGNE, IMPR. CHASPOUD

La feuille de pointage doit être tenue en double. — Après le dépouillement, elle est arrêtée et signée par le Président et les quatre scrutateurs du bureau de vote.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Département des Basses-Alpes

ÉLECTIONS SÉNATORIALES DU 28 JUIN 1910 (1^e TOUR)

Nombre de votants d'après la liste

d'émargements

Nombre de bulletins trouvés dans

Furne 143

FEUILLE DE DÉPOUILLEMENT DU SCRUTIN

(La présente feuille, certifiée par le Bureau, doit être annexée au procès-verbal de l'élection.)

Nota. — Les suffrages seront notés dans chaque colonne par un trait vertical sur chaque point. — Chaque feuille ayant 10 colonnes de 10 suffrages, une ligne horizontale donnera 100 suffrages; 2 lignes, 200. — La 12^e colonne est réservée pour totaliser les voix.

Dressé et arrêté par nous, Président et scrutateurs du ✓ bureau de vote.

Digne, le 28 aout. 1910

Le Président,

E. Bregazzi

Les Scrutateurs,

Benton J. Halle C. Corrington,
Mark J. L. S.

La feuille de pointage doit être tenue en double. — Après le dépouillement, elle est arrêtée et signée par le Président et les quatre scrutateurs du bureau de vote.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Département des Basses-Alpes

ÉLECTIONS SÉNATORIALES DU 28 Août 1910 (1^e TOUR)
(2^e Bureau)

Nombre de votants d'après la liste
d'émargements 145

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne 145

FEUILLE DE DÉPOUILLEMENT DU SCRUTIN

(La présente feuille, certifiée par le Bureau, doit être annexée au procès-verbal de l'élection.)

Nota. — Les suffrages seront notés dans chaque colonne par un trait vertical sur chaque point. — Chaque feuille ayant 10 colonnes de 10 suffrages, une ligne horizontale donnera 100 suffrages; 2 lignes, 200. — La 12^e colonne est réservée pour totaliser les voix.

Dressé et arrêté par nous, Président et scrutateurs du ^{1^{er}} bureau de vote.

Digne, le 28 aout 1910

The President

The Connecticut

Le Président,
L. Mayenne

Les Scrutateurs,
Bautin, Martel, Goblet

La feuille de pointage doit être tenue en double. — Après le dépouillement, elle est arrêtée et signée par le Président et les quatre scrutateurs du bureau de vote.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Département des Basses-Alpes

Nombre de votants d'après la liste
d'émargements 196

Tableau des Platines trouvés dans

Nombre de bulletins trouvés dans

Furne

ÉLECTIONS SÉNATORIALES DU 28 aout 1910 (1^e TOUR)
(3^e Bureau)

FEUILLE DE DÉPOUILLEMENT DU SCRUTIN

(La présente feuille, certifiée par le Bureau, doit être annexée au procès-verbal de l'élection.)

Nota. — Les suffrages seront notés dans chaque colonne par un trait vertical sur chaque point. — Chaque feuille ayant 10 colonnes de 10 suffrages, une ligne horizontale donnera 100 suffrages; 2 lignes, 200. — La 12^e colonne est réservée pour totaliser les voix.

Dressé et arrêté par nous, Président et scrutateurs du 3^{me} bureau de vote.

Rigne, le 28 aout 1900

Los Presidentes

Les Scrutateurs

La feuille de pointage doit être tenue en double. — Après le dépouillement, elle est arrêtée et signée par le Président et les quatre scrutateurs du bureau de vote.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Département des Basses-Alpes

**ÉLECTIONS SÉNATORIALES DU 28 aout 1910 (1^e TOUR)
(3^e Bureau)**

Nombre de votants d'après la liste
d'émargements 126

Nombre de bulletins trouvés dans
l'urne 126

FEUILLE DE DÉPOUILLEMENT DU SCRUTIN

(La présente feuille, certifiée par le Bureau, doit être annexée au procès-verbal de l'élection.)

Nota. — Les suffrages seront notés dans chaque colonne par un trait vertical sur chaque point. — Chaque feuille ayant 10 colonnes de 10 suffrages, une ligne horizontale donnera 100 suffrages; 2 lignes, 200. — La 12^e colonne est réservée pour totaliser les voix.

Dressé et arrêté par nous, Président et scrutateurs du 2 bureau de vote.

Digne, le 28 aout 1910

Le President

Les Scrutateurs,

La feuille de pointage doit être tenue en double. — Après le dépouillement, elle est arrêtée et signée par le Président et les quatre scrutateurs du bureau de vote.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Nombre de votants d'après la liste
d'émarquements 147

Département des Basses-Alpes

Nombre de bulletins trouvés dans

ÉLECTIONS SÉNATORIALES DU 28 aout 1910

(2 e TOUR)

(1^o Bureau)

Turne 148

143

FEUILLE DE DÉPOUILLEMENT DU SCRUTIN

(La présente feuille, certifiée par le Bureau, doit être annexée au procès-verbal de l'élection.)

Nota. — Les suffrages seront notés dans chaque colonne par un trait vertical sur chaque point. — Chaque feuille ayant 10 colonnes de 10 suffrages, une ligne horizontale donnera 100 suffrages ; 2 lignes, 200. — La 12^e colonne est réservée pour totaliser les voix.

Dressé et arrêté par nous, Président et scrutateurs du 1^{er} bureau de vote.

Digne, le 28 Aout 1910

Les Scrutateurs,

Le Président,

gne, le 28 Aout 1910

Les Scrutateurs,

DIGNE, IMPR. CHASPOUR.

La feuille de pointage doit être tenue en double. — Après le dépouillement, elle est arrêtée et signée par le Président et les quatre scrutateurs du bureau de vote.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Département des Basses-Alpes

ÉLECTIONS SÉNATORIALES DU 28 août 1910 (2^e TOUR)
(1^{er} Bureau)

Nombre de votants d'après la liste
d'émargements 143

Nombre de bulletins trouvés dans
l'urne 143

FEUILLE DE DÉPOUILLEMENT DU SCRUTIN

(La présente feuille, certifiée par le Bureau, doit être annexée au procès-verbal de l'élection.)

Nota. — Les suffrages seront notés dans chaque colonne **par un trait vertical sur chaque point**. — Chaque feuille ayant 10 colonnes de 10 suffrages, une ligne horizontale donnera 100 suffrages; 2 lignes, 200. — La 12^e colonne est réservée pour totaliser les voix.

Dressé et arrêté par nous, Président et scrutateurs du bureau de vote.

Digne, le 28 Octobre 1810.

Le Président,

Les Scrutateurs,

Les Scrutateurs,

BIGELEINER CHAMPS

La feuille de pointage doit être tenue en double. — Après le dépouillement, elle est arrêtée et signée par le Président et les quatre scrutateurs du bureau de vote.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Département des Basses-Alpes

ÉLECTIONS SÉNATORIALES DU 28 avril 1910

(2^e TOUR)
(2^e Bureau)

Nombre de votants d'après la liste
d'émargements 149

Nombre de bulletins trouvés dans
l'urne 149

FEUILLE DE DÉPOUILLEMENT DU SCRUTIN

(La présente feuille, certifiée par le Bureau, doit être annexée au procès-verbal de l'élection.)

Nota. — Les suffrages seront notés dans chaque colonne par un trait vertical sur chaque point. — Chaque feuille ayant 10 colonnes de 10 suffrages, une ligne horizontale donnera 100 suffrages ; 2 lignes, 200. — La 12^e colonne est réservée pour totaliser les voix.

Dressé et arrêté par nous, Président et scrutateurs du ^{9me} Bureau de vote.

La Décision

Digne, le 28 août 1818

Les Scrutateurs

L. Magnier

S. Green

Boutin
J. Ricard
Jug

La feuille de pointage doit être tenue en double. — Après le dépouillement, elle est arrêtée et signée par le Président et les quatre scrutateurs du bureau de vote.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Département des Basses-Alpes

ÉLECTIONS SÉNATORIALES DU 28 aout 1910 (2^e TOUR)
(2^e Bureau)

Nombre de votants d'après la liste
d'émargements 149

Nombre de bulletins trouvés dans
l'urne 148

FEUILLE DE DÉPOUILLEMENT DU SCRUTIN

(La présente feuille, certifiée par le Bureau, doit être annexée au procès-verbal de l'élection.)

Nota. — Les suffrages seront notés dans chaque colonne **par un trait vertical sur chaque point**. — Chaque feuille ayant 10 colonnes de 10 suffrages, une ligne horizontale donnera 100 suffrages; 2 lignes, 200. — La 12^e colonne est réservée pour totaliser les voix.

Dressé et arrêté par nous, Président et scrutateurs du *jeu* bureau de vote.

Digne, le 28 Août 1910

Le Président.

J. Mayne

L. Moare

Les Scrutateurs,

B. Ricard
gg

Graves
Jen

La feuille de pointage doit être tenue en double. — Après le dépouillement, elle est arrêtée et signée par le Président et les quatre scrutateurs du bureau de vote.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Département des Basses-Alpes

**ÉLECTIONS SÉNATORIALES DU 28 août 1910 (2^e TOUR)
(3^e Bureau)**

FEUILLE DE DÉPOUILLEMENT DU SCRUTIN

(La présente feuille, certifiée par le Bureau, doit être annexée au procès-verbal de l'élection.)

Nombre de votants d'après la liste
d'émarquements 126

Nombre de bulletins trouvés dans
l'urne 126

Nota. — Les suffrages seront notés dans chaque colonne **par un trait vertical sur chaque point**. — Chaque feuille ayant 10 colonnes de 10 suffrages, une ligne horizontale donnera 100 suffrages; 2 lignes, 200. — La 12^e colonne est réservée pour totaliser les voix.

Dressé et arrêté par nous, Président et scrutateurs du gues bureau de vote.

Digne, le 28 Aout 11

Les Scrutateurs

Le Président,

Spanner

La feuille de pointage doit être tenue en double. — Après le dépouillement, elle est arrêtée et signée par le Président et les quatre scrutateurs du bureau de vote.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Département des Basses-Alpes

ÉLECTIONS SÉNATORIALES DU 28 aout 1910

(2^e TOUR)
(3^e Bureau)

Nombre de votants d'après la liste

d'émargements

Nombre de bulletins trouvés dans

Furne 126'

FEUILLE DE DÉPOUILLEMENT DU SCRUTIN

(La présente feuille, certifiée par le Bureau, doit être annexée au procès-verbal de l'élection.)

Nota. — Les suffrages seront notés dans chaque colonne **par un trait vertical sur chaque point**. — Chaque feuille ayant 10 colonnes de 10 suffrages, une ligne horizontale donnera 100 suffrages; 2 lignes, 200. — La 12^e colonne est réservée pour totaliser les voix.

Dressé et arrêté par nous, Président et scrutateurs du 3^{me} bureau de vote.

Digne, le 28 Aout 1910

Les Scrutateurs,

Le Président.

J. Baumer

Willie Morrison
Conrad J. Young

5
DÉPARTEMENT
des Basses-Alpes

ANNEXE
à la circulaire
du 22 novembre 1902.

MODÈLE N° 7.

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(Exécution de la loi du 2 août 1875.)

LISTE D'ÉMARGEMENT

DU 3^e BUREAU DE VOTE.

(N^os 292 à 418 DE LA LISTE GÉNÉRALE.)

On inscrira sur les listes d'émargement les électeurs portés sur la liste alphabétique publiée le 19 aout 1902 et dans le même ordre, sans tenir compte des changements qui auraient pu survenir par suite soit de décès, soit d'annulation d'élections de délégués ou de substitution de suppléants aux délégués.

On aura soin seulement d'inscrire les nouveaux électeurs dans la 3^e colonne, *en regard du nom du délégué qu'ils remplacent*, et de mentionner la cause de cette substitution dans la colonne d'observations.

La troisième colonne restera par conséquent vide lorsque le délégué devra voter ; elle ne sera remplie que si un autre électeur doit voter à sa place.

La Préfecture tiendra compte, jusqu'au dernier jour, des modifications à apporter à la liste d'émargement. Le bureau électoral, de son côté, remplira la 3^e colonne au fur et à mesure qu'il admettra des suppléants à voter au lieu et place des délégués.

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
292	Négre Paul délégué Sisteron	Rolland Félix	C	C		titulaire décédé
293	Nérière Baptiste délégué Sisteron		C	C		
294	Nérière Justin délégué Valence		C	C		
295	Nérière Louis délégué Spanoux de Verdons		C	C		
296	Nicolas Joseph délégué Archail		C	C		
297	Noat Eugène délégué Crest		C	C		
298	Olivier Olivier délégué Saint Jacques		C	C		
299	Olivier Olivier délégué Mélan		C	C		
300	Pascal Célestin Conseiller d'arrondissement		C	C		
301	Pascal Hilaire délégué Lumane		C	X		
302	Pascal Théophile délégué Limans		C	C		
303	Paul Baptiste délégué Trévans		C	C		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
304	Paul François conseiller d'arrondissement		C	C		
305	Pelissier Camille conseiller général		C	C		
306	Pellegrin J ^h alexandre délégué armes		C	C		
307	Pellegrin Michel délégué Montjardin		C	C		
308	Pelleng alphonse délégué Thoard	Jeloye Joseph	C	C		
309	Pelissier Albert Eugène conseiller d'arrondissement		C	C		
310	Pelissier marin délégué Lure		C	C		
311	Peliquin Édouard délégué Mousiers		C	C		
312	Perchot Justin député					
313	Perrymond Théophile conseiller d'arrondissement		C	C		
314	Peyrothe Joseph délégué Malignac		C	C		
315	Pinoncely Louise déléguée Ventron		C	C		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
316	Perrinard Eugène délégué Blieus		C	C		
317	Pinoncely Jules délégué Clunanc		C	C		
318	Plaisant Antoine délégué Meyronnes		C	C		
319	Plane Joseph délégué Oraison		C	C		
320	Plisant Antoine délégué Barcelonnette		C	C		
321	Pontal Paul délégué Creste		C	C		
322	Porte Brévinne délégué Pierrevost		C	C		
323	Porte Jean Baptiste Conseiller d'arrondissement		C	C		
324	Purcyn Adelin Hippolyte délégué Villeneuve		C	C		
325	Pourpre Auguste délégué Sainte Foy		C	C		
326	Pourpre Louis délégué Lincel		C	C		
327	Proal Jules délégué Riez		C	C		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
328	Trumer Joseph Conseiller Général		C	C		
329	Tissel Armand Conseiller Général		C	C		
330	Raybaud Antoine délégué Saint-Benoit		C	C		
331	Reboul Joseph délégué Curchon		C	C		
332	Rebuffel Roger délégué Feyroules		C	C		
333	Reinach Joseph Député		C	C		
334	Reybaud Nicolas Conseiller d'arrondissement		C	C		
335	Reymond Hippolyte Conseiller d'arrondissement		C	C		
336	Raymond Jean B. délégué Peyrus		C	C		
337	Reynaud Alexandre délégué Sel Eugène		C	C		
338	Reynaud Antoine Conseiller d'arrondissement		C	C		
339	Reynaud Jachim délégué Aurient		C	@		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
340	Reynaud Joseph délégué La Condamine		C	C		
341	Reynaud Leon délégué Clamensane		C	C		
342	Reynaud Théodore délégué Sigoyer		C	C		
343	Ricard Benvenu délégué Rives		C	C		
344	Richard Jules délégué St-Etienne		C	C		
345	Richard Célestin délégué Valbelle		C	C		
346	Richard Jules délégué Prads		C	C		
347	Richard Mathieu délégué Vithosc		C	E		
348	Richelmi Damier délégué Intervaux		C	C		
349	Richier Joseph délégué Gouzon de Jon		C	C		
350	Rignol Marcelin Conseiller d'arrondissement		C	C		
351	Ripert Albert délégué Sisteron		C	C		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
352	Ripert Louis Conseiller d'arrondissement		C	C		
353	Robert Alexandre Délégué Larche		C	C		
354	Roche Xavier Délégué Le Châtel		C	C		
355	Rolland Charles Conseiller d'arrondissement		C	C		
356	Rolland Édouard Délégué Melve		C	C		
357	Rolland Thierry Conseiller d'arrondissement		C	c		
358	Rolland Philogène Délégué Bayons		C	C		
359	Romieu Charles Conseiller Général		C	C		
360	Rouquier Amédée Délégué Seyne		C	C		
361	Rougon Firmin Délégué Sélonnet	Reybaud Jean	C	C		
362	Rougon Fabien Délégué St Martin les Seyne		C	C		
363	Rouvier Ferdinand Délégué Tumiduron		C	C		

NUMÉROS d'inscription sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^{er} tour de scrutin.	au 3 ^{er} tour de scrutin.	
361	Roux Adrien Conseiller Général		C	C		
365	Roux Joseph Délégué Colmars		C	C		
366	Roux J ^e Desiré Délégué Wardachés		C	C		
367	Roux Marcelin Délégué Thotame-Haut		C	C		
368	Roux Marins Délégué Bras d'asse		C	C		
369	Roux Paul Délégué Mézel	Six-Envol	C	C		
370	Royer Hilarion Conseiller d'arrondissement		C	C		
371	Salvadry Gratin Délégué Ligne		C	C		
372	Salve (de) Jean Conseiller Général		C	C		
373	Sappe Philippe Délégué Montpezat		C	C		
374	Savin Jean Délégué Les mées		C	C		
375	Savornin Paul Délégué Seyne		C	C		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
376	Sarouillard Emile Délégué Angles		C	C		
377	Sauvan François Délégué Méaillès		C	C		
378	Sauvère François Délégué Rougon		C	C		
379	Segond Joseph Délégué Drax		C	C		
380	Seignon Victorin Délégué Taumane		C	C		
381	Sénès Cassius Brutus Conseiller Général		C	C		
382	Sionard Alphonse Délégué Augès		C	C		
383	Sicard Emile Délégué Les Chênes		C	C		
384	Sicard Martial Délégué Forcalquier		C	C		
385	Sicard Paulin Délégué Peyruis		C	C		
386	Signoret Eugène Délégué Saint Paul		C	C		
387	Signoret Sébastien Conseiller Général		C	C		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 nd tour de scrutin.	au 3 rd tour de scrutin.	
388	Silve Cyrus délégué Gigors		C	C		
389	Soubert Louis délégué Corbières		C	C		
390	Sola Paul délégué Signe		C	C		
391	Spatzier J ⁿ P ^e délégué La Condamine		C	C		
392	Subé Henri délégué Revest St Mardis		C	C		
393	Zancréde Désiré délégué Soulx		C	C		
394	Favan Fabien délégué Valavoie		C	C		
395	Taxil Antoine délégué Intrages		C	C		
396	Zessoy Emile délégué Ligne		C	C		
397	Thumin Joseph délégué Volp		C	C		
398	Touche Adolphe délégué Vaurmeilh		C	C		
399	Touche Désiré délégué Furriers		C	C		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{re} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
400	Touche Jules délégué Bellaïsse		C	C		
401	Toubonay Félix délégué Alliose		C	C		
402	Zouvre Louis délégué Mirabeau		C	C		
403	Frabaud Ferdinand délégué Ubraye		C	C		
404	Krabne Auguste délégué Lambert		C	C		
405	Zérioux Léon délégué St Vincent de R ^{te}		C	C		
406	Zrézenc Pierre délégué Châlauzanneux		C	C		
407	Zron Bernard délégué Medans		C	C		
408	Zron Jean Baptiste délégué Avel		C	C		
409	Zurcan Maurice délégué Pierrevert		C	C		
410	Zwin Henri délégué St Etienne		C	C		
411	Zurrel Léon délégué Urtis		C	C		

ARRÊTÉ la présente liste d'émargement à Cent vingt sept électeurs.

A Digne , le 27 Août 1910 .

Par Le Préfet
Le Secrétaire Général

REC'D

ARRÊTÉ la présente liste au nombre de

126

émargements pour le 1^{er} tour de scrutin.

126

_____ le 2^e *idem.*

_____ le 3^e *idem.*

Le Président du bureau de vote,

F. J. M.

Les Scrutateurs,

Gruel *J. Jourdey*
Gouyou *H. Léonard*
Gouyou *B. Léonard*
Candide
Tilleux

P.O.

C. 118-5

Election Sénatoriale

du 28 Août 1960

Basses Alpes - M. Michel, élu

Monsieur le Président

5^e

du 5^e Bureau

du Sénat

(Secrétariat Général de la Présidence)

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

